



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1980 VENDREDI 4 AVRIL 2014

TRAQUE DES GROUPES ARMÉS

Le gouvernement dément toute collaboration avec les FDLR

Une lettre de protestation a été envoyée, au nom du gouvernement, à la haute direction de Radio France internationale (RFI) dont le reportage diffusé mardi sur ses antennes tendait à minimiser l'efficacité de la campagne militaire menée conjointement par les Fardc et la Monusco contre la rébellion hutu-rwandaise réfractaire au désarmement volontaire. En soutenant sans preuve la complaisance délibérée du gouvernement vis-à-vis de ces forces négatives qui écument l'est du pays depuis vingt ans, RFI aurait franchi le seuil du tolérable. Là-dessus, Lumbi Mende s'est efforcé de démontrer ce qu'il considère comme des « contre-vérités » tendant à occulter les nombreux efforts déployés pour mettre un terme à l'existence des FDLR sur le territoire national.

Tout en réfutant avec la dernière énergie les assertions de RFI, le porte-parole du gouvernement a indiqué, au cours d'un point de presse tenu jeudi, que la capacité de nuisance des forces résiduelles des FDLR a été réduite de plus ou moins 90% et leur commandement militaire totalement déstructuré à ce jour.

Page 17



Les FDLR dans l'Est de la RDC



Une attitude des éléments de la police pendant une manifestation

BCNUDH

183 cas de violations des droits de l'Homme répertoriés en février 2014

Un seul constat s'impose dans le monitoring réalisé par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH/RDC) durant le mois de février et dont le rapport a été récemment publié : c'est la légère hausse des violations des droits de l'Homme (183 cas recensés sur l'ensemble du territoire national) par rapport au mois de janvier où l'on a enregistré 173 cas. Conséquence de cette évolution, c'est que le nombre de victimes a connu une augmentation d'environ 190%. Comme lors des évaluations précédentes, le Nord-Kivu, la Province Orientale et le Sud-Kivu constituent les entités de prédilection où se commettent de nombreux abus en matière de droits de l'Homme essentiellement perpétrés par les agents de la Police nationale congolaise (PNC), les éléments des Fardc et les combattants des groupes armés. Au cours de la même période, au moins trois agents de la PNC et quatorze militaires des Fardc ont été condamnés par la justice militaire.

Page 17

SANTÉ

Bientôt un nouveau financement pour la lutte contre la tuberculose

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme entend apporter de nouveaux financements à la RDC pour soutenir la lutte contre cette pathologie. Ce nouveau financement tiendra compte des exigences du Fonds mondial tel que préconisé par le nouveau modèle de financement. Celui-ci s'appuie sur les plans stratégiques nationaux et aide les pays à mieux planifier les mesures de contrôle de ces fléaux et offre la prise en charge et le traitement aux personnes affectées, notamment par le renforcement du système de santé et des systèmes communautaires de base. Il s'appuie aussi sur un dialogue permanent au niveau des pays. C'est dans cette optique qu'il faudra intégrer la rédaction d'une note conceptuelle qui contiendra les priorités de la RDC en matière de lutte contre la tuberculose à soumettre au Fonds mondial.

Page 18

MUSIQUE

Rien que des invités de marque au concert d'Olivier Tshimanga

Les hôtes de la grande première de la pièce « *Tshimangologie guitare* » prévue pour le 5 avril à la Halle de la Gombe se comptent parmi les grands de la chanson congolaise. Olivier Tshimanga dit avoir trouvé, à travers ce concept, la meilleure manière de restituer au guitariste congolais une place qui lui revient de droit. Fort de son expérience enrichie au travers de ses nombreuses collaborations au niveau continental et en Occident, Olivier Tshimanga ne jure plus que par la « *Tshimangologie* », le style personnel qu'il s'est créé depuis peu.

Le plus gros défi qu'il entend relever à ce jour n'est rien d'autre que son show de samedi. De Simaro Lutumba en passant par Pépé Felly Manuaku, Maïka Munan, Seck Bidens, Souzy Kasseya jusqu'à Papa Wemba, ses hôtes ont été triés sur le volet et choisis parmi les plus doués de la chanson congolaise.

Page 20

FOOTBALL

Nomination imminente du sélectionneur de la RDC

Depuis l'abdication de Claude Le Roy, l'on apprend que des dossiers de candidatures seraient déposés à la Fédération congolaise de football association censée proposer au ministre des Sport Baudouin Banza Mukalay, le nom du prochain sélectionneur des Léopards seniors de la RDC en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en 2015 au Maroc.

Les français Jean-Michel Cavalli (ancien sélectionneur d'Algérie), Pierre Lechantre (ancien sélectionneur du Cameroun) et Hubert Velud (ancien coach du Togo) sont des sérieux prétendants. Le Belge Hugo Broos serait également sur la liste des candidats. Un autre technicien belge, Georges Leekens (ancien sélectionneur de Belgique), avait aussi manifesté son intention de venir en RDC, mais il a finalement signé pour la Tunisie.

Page 19

ÉDITORIAL

Afrique-Europe

Le quatrième sommet Afrique-Europe qui vient de se tenir à Bruxelles tiendra-t-il ses promesses en débouchant sur des engagements concrets, ou bien, comme ceux qui l'ont précédé, n'aura-t-il pas d'impact réel sur les relations entre les deux continents ? Il est difficile de le dire alors que s'achève tout juste cette nouvelle grand-messe à laquelle ont pris part les représentants de quatre-vingts pays, mais, comme il n'est pas interdit de rêver, essayons d'imaginer quels pourraient être ses effets dans le long terme.

Côté économique, en aidant le continent africain à construire les grandes infrastructures qui lui font aujourd'hui cruellement défaut, les pays du Vieux Continent participeraient de façon décisive à l'émergence d'un marché immense, le plus vaste de la planète à échéance de cinquante ans, émergence dont ils tireraient eux-mêmes de grands profits. Ils feraient alors d'une pierre deux coups puisque l'élévation du niveau de vie des populations africaines qui en découlerait résoudrait probablement le problème aujourd'hui insoluble de l'immigration sauvage qui menace l'Europe. Non seulement, en effet, les entreprises européennes verraient-elles s'ouvrir de nouveaux et grands débouchés, mais encore l'Europe tout entière parviendrait-elle à desserrer l'étau qui menace de l'étouffer en multipliant les crises sociales sur le territoire de plusieurs de ses membres, telles la France, l'Espagne ou l'Italie.

Côté sécurité, il est tout aussi clair que si l'Union européenne, au lieu de lorgner vers les pays de l'Est comme elle le fait depuis vingt ans au risque de se heurter de front avec la Russie, se décidait à aider l'Afrique dans la construction d'un système de sécurité collective, elle assurerait sa propre sécurité sur des bases plus solides. En laissant des régions immenses et désertiques telles que le Sahara ou le Sahel se transformer en zones de non-droit, elle risque, à brève échéance, d'être submergée par les trafics de tous ordres qu'engendre inévitablement le chaos politique. Dans cette affaire, contrairement aux apparences, c'est son sort qui se joue tout autant que celui des pays africains, et le temps apparaît chichement compté à ses dirigeants comme le montrent les désordres en cours dans le Mali, le sud de la Libye, le nord du Nigeria, le Soudan et, plus près encore de nous, la Centrafrique.

Ne pas s'en tenir aux bonnes intentions, tel est le défi que viennent de se lancer l'Afrique et l'Europe. Leurs dirigeants en ont-ils réellement conscience?

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

Les parlementaires du PCT affûtent leurs armes

À l'initiative du secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT), une réunion de travail s'est tenue le 02 avril à Brazzaville, regroupant les membres de ce secrétariat ainsi que les parlementaires de la formation politique.

«Le but de cette rencontre était d'amener les députés et sénateurs du PCT à échanger mais, surtout à mûrir la réflexion autour de certaines questions primordiales du moment, afin de dégager les orientations à suivre pour les futures batailles notamment électorales, qui s'annoncent dans les prochains jours», a déclaré le président du groupe parlementaire PCT-Allié, Alain Moka. Ils ont également abordé les problèmes concernant la vie poli-

tique et celle des deux institutions. Les membres du secrétariat permanent et les parlementaires se sont félicités du travail accompli par le premier comité d'investiture mis en place lors des précédentes élections qui, en dépit de quelques insuffisances constatées, a tenu compte des propositions et observations faites par les parlementaires sur les quelques faiblesses constatées. Il a donc été recommandé à ceux qui connaissent bien le terrain, de constituer des listes. «Le parti vient d'adopter le principe de non cumul des fonctions au cours de ces échéances», a précisé Alain Moka

Interrogé sur le problème de la modification de la constitution, ce dernier

a fait savoir que cette question sera abordée au cours d'une session extraordinaire du bureau politique du PCT qui se prononcera là-dessus. Mais d'ores et déjà, a-t-il ajouté, le secrétaire général du parti, Pierre Ngolo, l'a annoncé maintes fois. «Le problème du changement de la constitution n'est pas un tabou», a-t-il fait savoir.

Enfin, clôturant la séance, Pierre Ngolo a exhorté les parlementaires à plus de perspicacité pour ces futures batailles électorales, batailles a-t-il souligné «que nous devons absolument gagner parce que nous sommes incontestablement les meilleurs. Nous sortons ici avec le ferme engagement de tenir ce pari», a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbemba

PÊCHE ET AQUACULTURE

Le Venezuela entend apporter son expertise au Congo

L'ambassadrice du Venezuela au Congo, Norma Borjais, a annoncé cette nouvelle, le 02 avril à Brazzaville, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre de la Pêche et de l'Aquaculture, Bernard Tchibambéléla.

Au cours de ce long entretien, le chef du département de la pêche et de l'aquaculture et la diplomate vénézuélienne ont saisi l'occasion, l'un et l'autre, pour présenter les grandes oppor-

tunités de leurs pays respectifs en matière de pêche et d'aquaculture. «Nous avons reçu des informations importantes auprès du ministre concernant la pêche et l'aquaculture. Nous lui avons, en contrepartie, donné les informations sur la pêche chez nous au Venezuela», a souligné la diplomate vénézuélienne à l'issue de l'entretien.

Cet échange interactif a été, à juste titre, une aubaine pour le ministre Ber-

nard Tchibambéléla de présenter avec plus de détails, la richesse halieutique dont le Congo regorge dans ce secteur. Convaincus et séduits par l'exposé fait par le ministre de tutelle, présentant les opportunités de ce secteur, les Vénézuéliens ont pris l'engagement d'investir pleinement au Congo. Mais ils entendent également apporter leur expertise en la matière. Cette vision épouse bien les ambitions du ministère de la Pêche et de l'Aquaculture, dont le défi à relever consiste à augmenter considérablement la production halieutique au niveau national. L'objectif étant non seulement de rendre disponible poisson en temps réel, mais surtout de permettre son accessibilité à toutes les bourses et à moindre coût, pour contribuer ainsi à la lutte contre la faim. Cette rencontre s'inscrivait également dans le cadre de la redynamisation des relations bilatérales entre les deux pays, a renchéri Norma Borjais. «Nous aurons une rencontre technique qui permettra à la République bolivienne du Venezuela et la République du Congo de renouer la coopération bilatérale», a-t-elle conclu.

Firmin Oyé



Bernard Tchibambéléla s'entretenant avec la délégation vénézuélienne (crédit et photo adiac)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques réclament près de 300 milliards de créances

Le Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copeco) ont exprimé, le 3 avril à Brazzaville, leurs déboires au cours d'une audience avec le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba.

«Les opérateurs économiques souffrent d'un problème de paiement des créances de 2012 et 2013. Nous traversons des moments difficiles, car un secteur privé ne peut se développer que si l'État l'accompagne. Nous participons aux appels d'offre et nous réalisons les projets. Ainsi, nous voulons que le ministre des Finances, Gilbert Ondongo, nous accompagne dans ce travail, en payant les créances, car nous devons, à notre tour, payer nos travailleurs», a déclaré le président du Copeco, Paul Nestor Mouandzibi Ndinga.

Ces difficultés ne sont autres que le non-paiement des dettes depuis 2012. Celles-ci ne cessent de croître. Le montant de cette dette s'élève à environ 300 milliards FCFA. C'est dans ce ca-



Le président du Copeco interviewé à l'issue de l'audience

dre que ce Collectif a rencontré Justin Koumba et envisage de poursuivre avec le président du Sénat, André Obami Itou, afin de trouver des approches de solu-

tions. Avant d'entamer cette démarche, le Collectif avait écrit au médiateur de la République afin que des solutions soient trouvées. «La dette des opérateurs

économiques au titre de l'année 2013 augmente de façon exponentielle. La situation de l'opérateur économique congolais est en train d'être tirée vers

le bas. Nous avons pris l'engagement d'aller au tribunal, mais avant, il était préférable pour nous de sensibiliser les autorités afin de leur faire part de nos doléances», s'est plaint le président du Copeco.

Peu avant cette audience, Justin Koumba a, en outre, reçu le président de la coordination départementale de l'Union des musiciens congolais, Jacques Koyo, alias Chairman Paka-Paka. Le but de cette rencontre était de porter les doléances des artistes musiciens. «En tant que nouveau président de la coordination, il me fallait voir le président de l'Assemblée nationale pour plaider la cause des musiciens afin que les portes s'ouvrent. Nous sommes très négligés, car l'on nous accorde peu de valeur. Au moment où je vous parle, nous avons un grand musicien, Herman Ngassaki, qui vient de sortir du coma, mais qui manque réellement d'assistance», a conclu Chairman Paka-paka.

Josiane Mambou Loukoula

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Congo adhère au processus de «forêt modèle»

Le lancement officiel de ce processus en République du Congo interviendra ce 4 avril prochain à Mvouti, dans le département du Kouilou.

La réserve de Dimonika est le premier espace forestier retenu pour expérimenter ce processus, qui est un partenariat volontaire entre les acteurs du développement local visant à mettre en œuvre la gestion durable, le développement intégré ainsi que les bonnes pratiques sur un territoire multidimensionnel.

«La création d'une forêt modèle dans cette localité devrait permettre d'établir un dialogue entre les autorités locales, l'Administration forestière et les autres services publics concernés, en vue du développement des activités, tout en préservant la biodiversité de ce paysage forestier», a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, lors d'une réunion de sensibilisation sur ce processus, le 1er avril à Brazzaville.

«Le concept de forêt modèle est en harmonie avec l'objectif du programme "l'homme et la biosphère", qui consiste à faire des réserves dans des zones d'apprentissage du développement durable», a-t-il ajouté.

Représentant le directeur général du Réseau africain des forêts modèles, Mélie Monnerat a souligné que ce processus était une approche innovante de dialogue territorial, non seulement pour la gestion durable, mais également pour la stimulation de l'entrepreneuriat local et le business social vert. «Il donne des résultats pratiques encourageants en termes de réduction de la pauvreté, de déforestation et des effets du changement climatique», a-t-elle affirmé.

Notons que l'adhésion du Congo s'inscrit dans le cadre de la matérialisation du principe de gestion concertée et participative des forêts, qui est l'un des principes de mise en œuvre de la politique de gestion durable, impulsée par le gouvernement depuis 1999.

À cet effet, des efforts ont été consentis en matière de conservation de la biodiversité, matérialisée par la mise en place d'un réseau de 17 aires protégées, couvrant 4 528 418 hectares du territoire national. Aujourd'hui, d'importantes superficies de forêts concédées à l'exploitation sont sous aménagement et environ 2 500 000 hectares de forêts sont certifiés.

Rappelons que depuis l'émergence de ce concept, les forêts modèles ont été adoptées comme référence de gouvernance de territoires. Depuis ces cinq dernières années, ce processus s'est beaucoup développé en Afrique centrale, grâce au soutien des pays de la sous-région et du Canada. Il est étendu à neuf paysages du bassin du Congo, répartis dans cinq pays et couvrant une superficie d'environ 16 millions d'hectares.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉLECTRICITÉ À BRAZZAVILLE

Louis Kanoha Elenga crie au scandale face aux raccordements anarchiques

Le directeur général de la Société nationale d'électricité (SNE), qui a visité le 29 mars l'érosion de Don Bosco qui menace le pylône 16 de la ligne THT 30 KV dans le 9e arrondissement, Djiri, n'apprécie pas la manière dont certains citoyens sabotent les installations avec des branchements pirates.

Dans certains quartiers périphériques de Brazzaville, des personnes se servent de l'électricité de la SNE à leur gré. Le cas le plus patent est celui de Don Bosco où des câbles dénudés jonchent le sol. «Ces branchements ne sont pas faits selon les règles de l'art, tels que le feraient nos services. Ces branchements perturbent notre système, notre réseau. Ils sont parfois à l'origine des incendies de transformateurs. Ces branchements surchargent notre réseau. Ils concernent des usagers que nous ne connaissons pas, [qui] se sont raccordés sans se présenter à la SNE et utilisent gratuitement et de très mauvaise manière l'énergie électrique qui est censée être distribuée aux populations», a regretté le directeur général.

En effet, dans cette partie de la ville capitale, les habitants utilisent gratuitement l'électricité sur un périmètre de plus de 300 mètres. D'après Louis Kanoha Elenga, ces branchements sont faits au vu et au su des chefs de bloc, de quartiers et de zone qui participent eux aussi à la réalisation de ces raccordements pirates qui nuisent au réseau électrique



Louis Kanoha Elenga

de la SNE. «Nous en appelons à la conscience de tous les citoyens, à la conscience des responsables des quartiers pour que cette pratique cesse. Que celui qui a besoin d'électricité se présente à la SNE, il sera régulièrement enregistré: il paiera les droits exigés, et comme client de la SNE, nous lui ferons un branchement normal. Mais ce genre de branchement n'est pas autorisé», a-t-il souligné.

Concernant les raisons de cette pratique, notamment des prix de branchement excessifs, le directeur général a répondu que cette façon de faire coûtait parfois plus cher que les frais de raccordement à la SNE. «Quand il pleut, les câbles dénudés sont sous l'eau: le mariage entre l'eau et l'électricité n'est pas bon, donc on met en danger la vie des citoyens. S'il y a un mort par électrocution, on va crier au scandale contre la SNE», a-t-il averti.

Quant aux éventuelles sanctions, Louis Kanoha Elenga a indiqué qu'il était difficile de les appliquer

dans une zone où la population s'organise en groupe pour créer du désordre.

Habitant le quartier, le président d'honneur de la Mutuelle des riverains de Don Bosco, Félix Mouania, pense que la tâche n'est pas aisée de repérer les fraudeurs qui opèrent souvent la nuit. «Ce que le directeur général a dit est vrai. C'est un bien public, chacun sait ce qu'il fait. Quand nous intervenons, la réponse est claire: vous n'êtes pas de la SNE. On nous traite même de jaloux puisque nous sommes officiellement reconnus. Nous sommes sur la ligne THT, c'est un danger permanent: même devant ma porte, il y a des fils nus, j'ai donné des consignes à ceux qui habitent les parages de ne plus emprunter cette voie lorsqu'il pleut. Nous ne savons pas qui est en situation régulière parce que nous ne sommes pas des agents de la SNE: celui qui fait son branchement ne passe pas par nous», a-t-il expliqué.

Parfait Wilfried Douniama



BGFI Bank
 Votre partenaire pour l'avenir
 Direction des Ressources Humaines
 Service Recrutement et Intégration

OFFRE D'EMPLOI

Code : BZV3/03/2014

CHARGE(E) DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (H/F)

Afin de répondre à ses objectifs de croissance, BGFI Bank CONGO, recherche un assistant RH chargé de la Santé et Sécurité au Travail.

Descriptif du poste

Rattaché(e) au Département Administration du Personnel et Œuvres Sociales, vous devez, dans le cadre de vos fonctions, mettre en œuvre les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, en proposant des mesures pratiques et des méthodes propres à améliorer les postes de travail et leur environnement.

Vos principales missions

- Suivre l'exécution des décisions, recommandations et réclamations ;
- Intégrer dans les pratiques des salariés la réglementation SST et ses évolutions ;
- Mettre à jour le répertoire des dangers et risques professionnels ;
- Participer à l'élaboration du programme de prévention annuel ;
- Déclarer et analyser les accidents de travail et incident ;
- Elaborer un plan d'actions correctrices ;
- Participer au fonctionnement du Comité d'Hygiène, Santé et Condition de Travail (CHSCT) ;
- Assurer le suivi documentaire des activités ;
- Réaliser et analyser les Reporting.

Descriptif du profil

- Vous avez une formation supérieure de type Ecole ou équivalent universitaire, de niveau Bac+4/5 en Ressources Humaines, HSE ou une formation en lien avec le poste proposé ;
- Vous justifiez idéalement d'une expérience de 4 ans dans le domaine.
- Vous avez une bonne capacité d'analyse et de synthèse, organisé et de rigoureux, doté (e) de qualités rédactionnelles et relationnelles, vous êtes également force de proposition ;
- Bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Constitution du dossier de candidature (documents obligatoires)

- Un CV actualisé et détaillé
- Une lettre de motivation
- Copie certifiée du dernier diplôme et ou attestation

Contact :

Cette offre vous intéresse ? Merci de postuler à l'adresse suivante en spécifiant le poste à pourvoir dans l'objet du mail :

recrutement.bgfibankcongo@bgfi.com

Validité de l'offre : jusqu'au 15 Avril 2014.



Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ «Pour agir contre le racisme, il y a deux maîtres : éducation (des jeunes) et formation (des adultes). Car plus on connaît de choses sur la culture d'autrui, plus on a voyagé, plus on a lu, réfléchi, et moins on est raciste.»

Christine Lazerges, France, présidente de la CNCNDH (Droits de l'homme), l'Humanité, le 2 avril 2014

□ «Une politique de construction massive permettrait de pérenniser la mixité sociale du parc public et de réduire la fracture territoriale.»

Eddie Jacquemart, France, président national de la Confédération Nationale du Logement (CNL), l'Humanité, le 28 mars 2014

□ «La Chine ne peut pas copier les autres pays, ni leur régime politique ni leur modèle de développement. Les conséquences seraient catastrophiques. Les Chinois ont un système de valeurs qui leur est propre. Il s'agit d'un regard différent sur le monde, la société et la vie»

Xi Jinping, président de la Chine, discours au Collège d'Europe, à Bruges (Belgique), 02 avril 2014

□ «L'instrumentalisation de l'ethnie, de la race, de la religion, montre que nous assistons à une crise très profonde de la démocratie. Comment construire la relation entre la mémoire et la démocratie ? Le discours politique est incapable d'apporter des réponses à ces questions centrales.»

Achille Mbembe, historien et politologue camerounais, Jeune Afrique, Hors-série n°35, 2014

□ «Une tendance très forte et très inquiétante est donc la constitution de croyances collectives, religieuses ou profanes qui, en donnant des réponses simplifiées et totalisantes à l'individu, le restructurent psychologiquement, mais au prix de l'abandon de sa liberté. Tel est le mécanisme des sectes, qui se répandent actuellement dans des configurations diverses, tel est le mécanisme des communautarismes, qui n'en est qu'une variante»

Jean-Claude Kaufmann, Sociologue français, Libération, 27 mars 2014. Ouvrage publié : «Identités, la bombe à retardement»

□ «À la différence de la Russie, les Africains sont grossièrement prévisibles dans toutes leurs stratégies par leurs ennemis occidentaux. Encore faut-il qu'ils soient capables de comprendre que l'Occident est l'ennemi de l'Afrique. Mais on ne peut pas y parvenir dans un rapport classique de mendicité institutionnalisée où celui qui tend la main pour recevoir est toujours celui qui obéit à l'autre.»

Jean-Paul Pougala, enseignant en géostratégie africaine à l'Institut supérieur de management (ISMA) au Cameroun, La Voix de Russie, 19 mars 2014

FIÈVRE EBOLA

Le Congo réactive ses plans de surveillance épidémiologiques

Suite à la fièvre à virus hémorragique Ebola qui sévit en Guinée et certains pays d'Afrique de l'Ouest, le directeur général de la santé, le Pr Alexis Elira Dokekias a indiqué que le Congo, qui a connu cette épidémie par le passé, a déjà pris quelques mesures préventives.

Déclarée depuis quelques semaines en Guinée, l'épidémie de la fièvre Ebola s'est déjà propagée dans certains pays voisins comme la Sierra Léone et le Liberia où les cas de maladies sont signalés. Sans prétendre faire la chasse à l'homme, la République du Congo qui a encore en tête les conséquences de cette maladie qui avait sévi dans le département de la Cuvette-Ouest, dans sa partie septentrionale, a arrêté des mesures. «Il y a des systèmes d'alerte qui vont commencer à être placés au niveau des aéroports à partir d'aujourd'hui. Nous avons écrit à l'Aviation civile, nous avons aussi écrit de façon confidentielle aux aéroports et instruit les services d'hygiène de la santé qui sont au niveau des frontières afin d'assurer une prévention contre l'infection par le virus Ebola, en ciblant, dans un premier temps, les

mouvements des vols qui quittent l'Afrique de l'Ouest et viennent vers notre pays», a expliqué Alexis Elira Dokekias.

Il s'agit, a-t-il indiqué, de faire un contrôle renforcé simple en remettant par exemple au passager un formulaire important avant son débarquement pour qu'on sache si la personne provient d'une zone où le risque est exposé. Il s'agit également d'évaluer le risque à l'arrivée et de faire de telle sorte que tous ceux qui peuvent éventuellement être des sujets contacts soient identifiés pour être pris en charge dans un système qui part de l'isolement jusqu'à la prise en charge si cela vaut la peine. «Pour nous, l'épicentre c'est la Guinée, la Sierra Léone et le Liberia. Mais par extension nous prenons toute l'Afrique de l'Ouest. Mais nos frontières, nous tenons à les sécuriser et des mesures sont prises pour renforcer la sécurité sans stigmatisation, en respectant les droits des citoyens d'aller et de revenir», a-t-il ajouté.

Le directeur général de la santé a, par ailleurs, demandé aux Congolais d'être sereins et de ne pas manger des primates ou des chauves-souris trouvés morts dans les forêts. Selon

lui, ces deux espèces animales sont les principaux transporteurs de cette épidémie. Les populations des zones forestières doivent, d'après lui, doubler de vigilance pour ne consommer que ce qui est sécurisé. «Pour tous ceux qui se trouvent dans les mouvements de vols et autres, nous prenons des précautions au niveau des frontières aériennes à partir de Pointe-Noire et de Brazzaville. Nous avons aussi des frontières terrestres qui existent. Il faut que les gens amplifient les mesures de surveillance épidémiologiques. Les directeurs départementaux de la santé, les chefs des services d'hygiène ont été sensibilisés pour pouvoir accompagner les mesures qui leur ont été rappelées dans le cadre de la lutte contre une éventuelle extension ou propagation de l'infection à virus Ebola», a-t-il ajouté.

Rappelant le fait que la Guinée se situait géographiquement loin du Congo, le Pr Alexis Elira Dokekias a indiqué que le Congo a récemment été exempté de la dernière infection à virus Ebola qui a sévi en RDC, grâce à son expérience acquise dans la prévention contre cette épidémie.

Parfait Wilfried Douniama

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour Romano Prodi, sauver le lac Tchad est un impératif mondial !

Une conférence des donateurs se tient vendredi et samedi à Bologne et à Rimini pour sauver les trente millions de riverains.

Le représentant du secrétaire général de l'ONU pour le Sahel, l'Italien Romano Prodi, n'en dort littéralement plus : il faut absolument sauver le lac Tchad ! Pour l'ancien Premier ministre italien et ancien président de la Commission européenne, sauver cette étendue d'eau douce aux portes du Sahel n'est pas seulement un impératif écologique : c'est un vrai service que l'humanité tout entière se rendrait à elle-même, car si les effets des bouleversements climatiques font presque l'unanimité, les mesures pour les contrer sont parfois discutées. Or la planète vit de ses équilibres diversifiés, qui ne tiennent aucun compte des races, religions ou technicités ! Si la planète respire grâce à l'oxygène du bassin du Congo, qui peut dire dans quelle partie du globe l'évaporation du lac Tchad cause des ravages à la faune et à la flore!

Sauver le lac Tchad ne consiste pas seulement à venir en aide aux Tchadiens. D'ailleurs, les populations qui tirent l'essentiel de leurs ressources de survie de ce lac ne sont pas les seuls Tchadiens. Nigériens, Nigériens, Camerounais ont autant intérêt à

ce que la tendance de ces deux dernières décennies s'inverse. Car le lac Tchad, c'étaient 25 000 km² de superficie en 1975 et moins de 2 000 km² aujourd'hui ! Soit 30 millions de personnes en danger de mort, qui pêchent sur le lac, en tirent l'eau pour leurs besoins journaliers, cultivent sur ses berges arrosées ou y font paître leurs troupeaux en transhumance.

Prenant la mesure du drame qui se profile, Romano Prodi a mobilisé les bonnes volontés pour réunir tous les moyens pouvant contribuer à enrayer l'avancée du désert. Le cri d'alarme qu'il lance semble avoir été entendu, et d'abord par les populations riveraines elles-mêmes. Vendredi et samedi, les présidents Mahamadou Issoufou (Niger), Mohamed Ould Abdelaziz (Mauritanie), Idriss Deby Itno (Tchad) et l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo prennent part à cette réunion. La présidente de la Commission africaine, Dlamini Nkosazana Zuma, fera également le déplacement en Italie. «L'engagement qu'entend assumer la Fondation pour la collaboration entre les peuples [la fondation de Romano Prodi - NDLR] ensemble avec la Commission du bassin du Lac Tchad vise la récolte de fonds pour revitaliser le lac. Cela répond de la

meilleure manière aux objectifs même de la fondation, a-t-il expliqué. Si nous ne freinons pas l'étiollement, nous irons au-devant d'un désastre écologique, économique et humain de grandes proportions. Nous verrions s'aggraver encore plus les conditions de populations dont la survie est étroitement liée à l'existence du lac. Et qui sait si l'interaction des facteurs de fragilité et de pauvreté ne finirait pas par rallumer de nouveaux conflits, menaçant la paix mondiale?»

Pour la coopération italienne, le lac Tchad sera peut-être le premier terrain d'action concrète depuis l'arrivée aux affaires, en février, du gouvernement de Matteo Renzi, qui n'a pas encore donné à voir les sillons qu'il veut tracer en matière de politique africaine. Le sommet de l'Union européenne de Bruxelles, mercredi, a été l'occasion de premiers contacts entre M. Renzi et de hauts dirigeants du continent. La réunion sur le lac Tchad connaîtra la participation de Lapo Pistelli, vice-ministre des Affaires étrangères, figure devenue familière aux interlocuteurs africains. Et donc aussi, sans doute, gage d'une continuité de la politique africaine de l'Italie.

Lucien Mpama

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

| CODE | INTITULE DE LA FORMATION | DUREE | PERIODE |
|-------|---|----------|-------------------|
| MDP08 | Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils | 5 jours | 05 au 09 mai 2014 |
| EPO4 | Optimisation de la fonction de secrétaire | 5 jours | 05 au 09 mai 2014 |
| PDG01 | Gestion des revenus des collectivités locales | 5 jours | 12 au 16 mai 2014 |
| MDP09 | Gestion comptable et financière des projets et programmes | 10 jours | 19 au 30 mai 2014 |
| GMPO8 | Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ? | 5 jours | 26 au 30 mai 2014 |

La Direction générale de l'ARC informe les personnes dont les noms et prénoms suivent de bien vouloir se présenter à ses agences de Pointe-Noire et Brazzaville pour affaire les concernant

| RANG DEF | NOM ASSURÉ | TIERS | RANG DEF | NOM ASSURÉ | TIERS |
|----------|----------------|------------------------|----------|----------------|-------------------------|
| 1 | STB | NGANGA D | 84 | | BATSIMBA O |
| 2 | | NKOUNKOU MB | 85 | | EYOKANI JOSEPHINE |
| 3 | | IBATA A | 86 | | MILONGO LOUIENDOR |
| 4 | | BANZOUZI M | 87 | | NKOUA |
| 5 | | AKESSE | 88 | | BOKAMBELA |
| 6 | | NIAMBI JC | 89 | | |
| 7 | | SAMBA V | 90 | LEMBE | |
| 8 | | KALILOU | 91 | DALLA B | |
| 9 | | OFAMALEKOU | 92 | MISSIER | |
| 10 | | GAMPO M | 93 | BAZEBIZONZA | |
| 11 | | MAKANDA | 94 | IKOUNGA | |
| 12 | | BANZOUZI P | 95 | NGALEKOLI | LOUYA Daniel |
| 13 | | MOUSSAYANDI | 96 | | SAH MIERE RUFIN |
| 14 | | MIANKOUIKILA | 97 | | ENGOUALE A |
| 15 | | BABINGUI | 98 | | BOUKAKA J-C |
| 16 | | MIEGAKANDA | 99 | | SABABOONOO H |
| 17 | | BAMANI G | 100 | | MALONGA R |
| 18 | | ZOULA GEORGES | 101 | | ELOUO Bienvenu |
| 19 | | | 102 | | LEPEMBET C |
| 20 | MACKELA JC | BOKABELABI | 103 | | OBA GUY |
| 21 | | NZA C | 104 | | MIANKOUIKILA |
| 22 | | | 105 | | MAMAYE T |
| 23 | ONDAY | | 106 | | TSOUMINA Narcisse |
| 24 | MASSENGO | | 107 | | WALEBAMA MOISE |
| 25 | SITA | BIKOU MOU | 108 | | GUIEM-MIEN NEE GOKINI |
| 26 | | GATSE | 109 | | LOMBE EMMANUEL |
| 27 | | MPASSI P | 110 | | KITSADIKI LOUISE |
| 28 | | OKOUANGO | 111 | | ABANDZOUNOU FERNAND |
| 29 | | MISSAMOU/NKOUSSOU | 112 | | NDABENA EXOCÉE |
| 30 | | POUMANGUE | 113 | | BOULOUEDI MALANDA |
| 31 | | MASSAMBA | 114 | | DONIAMA RUDI |
| 32 | | | 115 | | KIMBEMBE MAKOUNDOU |
| 33 | MBEMBA | | 116 | | MOYO PASCAL |
| 34 | MALONGA | MULEMBO | 117 | | OBA NDION CARMEL |
| 35 | | BOUNKAZI E | 118 | | BALAKA BLANDINE |
| 36 | | MIKANOU C | 119 | | MOUBE STEPHANE |
| 37 | | ZOUNGANA | 120 | | MAYAMA BANKOU |
| 38 | | DJOW TSIASS | 121 | | BONAZEBI |
| 39 | | NGOUNGA | 122 | | |
| 40 | | MALONGA B | 123 | OSSAMOND | |
| 41 | | | 124 | LEMBIKISSA | MAYINDOU |
| 42 | MAKOUMBOU A | MOUKALA | 125 | | |
| 43 | | BAZOUNGOULA MVIBOUDLOU | 126 | KITSANGOU | KOUMOU P |
| 44 | | BATOUBINDAMANA | 127 | | MALANDA E |
| 45 | | MBANI J | 128 | | OKEMBA |
| 46 | | | 129 | | NGOMA |
| 47 | BONZI | KOUTSANISSA | 130 | | NKOUA LEVY |
| 48 | | MIENANDI | 131 | | LAKOLO JOSEPH |
| 49 | | OBIANG | 132 | | SAMBA MAMPOUYA |
| 50 | | | 133 | | BALEKORO MARTINE |
| 51 | MOUNTHOUD | A. HOUNOU.F | 134 | | ESSOULI B CHRISTIAN |
| 52 | | | 135 | | Plusieurs Passagers |
| 53 | LEFOURI | | 136 | | MOUAMBA & NKATO KEVIN |
| 54 | MOKONOKALA | | 137 | | KAMY JOSPIN |
| 55 | GAMBICKY | | 138 | | NGANGA FERNAND |
| 56 | FILAMKEBO | | 139 | | |
| 57 | BILONGO | NGOUOMO Henriette | 140 | BAKALA | |
| 58 | | ZOPHANE | 141 | KIYINDOU | KASU TOMBO S |
| 59 | | SOUNGOUA J | 142 | | SOCIETE SIAT |
| 60 | | MIAMKOUIKILA | 143 | | Bris de glace |
| 61 | | DWANE D | 144 | | |
| 62 | | | 145 | MALONGA | MALONGA JORIS |
| 63 | BOUYA Pierre | GONDET R | 146 | | NGANGA |
| 64 | | OCI | 147 | | NGOUALAKO M |
| 65 | | MIENANDI B | 148 | | |
| 66 | | | 149 | KOUMBEMBA | |
| 67 | MPASSI NZOUMBA | ONDZE | 150 | KIYINDOU | |
| 68 | | BOUDZOU MOU | 151 | KIASSAKA | |
| 69 | | | 152 | NKATOU DI | KIMPOUALA |
| 70 | BAOUATHO | NDEBE | 153 | | |
| 71 | | | 154 | ONTSIAYI | OSSEBY-ACKONDJO OLLEMBE |
| 72 | BITSINKOU | | 155 | | MBEMBA G |
| 73 | MOUNDZELI | | 156 | | ALALO JULES |
| 74 | NDANDOU | | 157 | | ATTA NGALA |
| 75 | SAMBA P | NKOU LEON | 158 | | SIBY KISSIMAN |
| 76 | | DZABA FLAVIEN | 159 | | PASSAGERS |
| 77 | | NGUELESSI F | 160 | | KOUNDIKA JEAN |
| 78 | | KIKOUMA M | 161 | | MALONGA PIERRE |
| 79 | | MBOUMBA Alphonsine | 162 | | MIAKOUIKA Julienne |
| 80 | | BOUKA FERDRINE | 163 | | NDANGUI PH |
| 81 | | MBOUNGOU | 164 | | |
| 82 | | ELENGA PATRICK | 165 | OUL TALER AMAR | STE REGAL |
| 83 | | BATOLA | 166 | | LEZELLE DAGOT |

CENTRAFRIQUE

Les forces en présence

Force de l'Union africaine, armée française, mission européenne, forces de sécurité centrafricaines, milices, groupes armés : voici les principales forces en présence en Centrafrique, pays de 4,6 millions d'habitants plongé dans un engrenage de violences communautaires et interreligieuses.

Force africaine

La Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), dont le Tchad vient d'annoncer son retrait, a été créée le 1er août 2013 sous l'égide de l'Union africaine. Elle est l'héritière de plusieurs forces africaines déployées en Centrafrique depuis 2002. La plus importante, la Micopax, et sa branche militaire, la Fomac, étaient déployées sur le sol centrafricain depuis 2008. Le 19 décembre, la Misca a officiellement pris le relais de la Fomac et chapeaute toutes les forces africaines présentes dans le pays.

Actuellement, la Misca compte environ 6.000 hommes.

Voici, par pays, le décompte des effectifs présents ou en cours de déploiement: Burundi (850), Cameroun (800 hommes), Congo (850), République démocratique du Congo (850), Gabon (500), Guinée Équatoriale (200), Tchad (850), Rwanda (850).

Armée française

La France a déployé dans un premier temps 1.600 militaires en appui à la Misca, dans le cadre de son "opération Sangaris", déclenchée le 5 décembre par Paris après le feu vert de l'ONU. Mi-février, le président français François Hollande a décidé

l'envoi de 400 militaires supplémentaires, portant ainsi les effectifs à 2.000 hommes.

Expérimentées, les troupes françaises proviennent notamment de la 11e Brigade parachutiste, avec une nette prédominance des troupes de marine. Elles sont surtout déployées à Bangui, avec également des unités dans l'ouest du pays. Depuis début avril, l'armée française a commencé à se déployer dans l'Est.

L'opération Sangaris dispose de huit hélicoptères et du soutien d'avions de chasse Rafale basés au Tchad voisin qui effectuent des survols, en guise de démonstration de force selon l'armée.

Mission européenne

L'Union européenne a annoncé le 1er avril le lancement officiel de son opération militaire en Centrafrique, forte d'environ 800 hommes, en appui aux forces internationales déjà présentes sur le terrain. Le déploiement de cette force, appelée Eufor-RCA, doit prendre plusieurs semaines. Elle sera notamment chargée de sécuriser l'aéroport et certains quartiers de la capitale centrafricaine, Bangui. La France sera "nation cadre" de l'opération, avec à sa tête le général Philippe Pontiers.

Milices et groupes armés

Les milices "anti-balaka" sont apparues en septembre, plus particulièrement dans le Nord-Ouest. Milices villageoises d'autodéfense d'abord constituées en réaction aux exactions commises par les ex-rebelles Séléka, elles sont principalement composées de paysans chrétiens et de partisans de l'ancien président

François Bozizé, avec quelques anciens membres des forces de sécurité, mais aussi de pillards et de désœuvrés.

Ces milices très présentes en brousse se sont également développées dans la capitale. Peu structurés, sans hiérarchie claire, les "anti-balaka" sont responsables de nombreuses attaques contre des civils musulmans. La Misca leur a ouvertement déclaré la guerre fin mars après une nouvelle flambée de violences qui a fait plusieurs dizaines de morts à Bangui.

De leur côté, les anciens rebelles Séléka qui avaient pris le pouvoir à Bangui en mars 2013, majoritairement musulmans, ont été cantonnés, désarmés et regroupés au camp RDOT, où ils seraient environ un millier, à la sortie nord de la capitale.

Toutefois, de nombreux combattants avaient fui la capitale avec armes et bagages avant d'être cantonnés, en direction du nord-est du pays, dont la plupart sont originaires.

Forces centrafricaines

Quelque 400 gendarmes et policiers ont été redéployés dans les commissariats de Bangui depuis le début de l'année et patrouillent aux côtés des Français et de la Misca. Les Forces armées et de défense centrafricaines, elles, ne sont toujours pas opérationnelles et restent cantonnées dans différents sites de la ville. Elles suscitent la méfiance des forces internationales, surtout depuis que début février, des militaires ont lynché à mort un homme suspecté d'appartenir à l'ancienne rébellion Séléka, à l'issue d'une cérémonie officielle.

AFP

Retrait annoncé du contingent tchadien de la Misca

Le Tchad a annoncé jeudi le retrait progressif de son contingent au sein de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique pour des raisons multiples, selon un communiqué de presse signé du ministre tchadien des Affaires étrangères, Moussa Mahamat Faki.

La décision des autorités tchadiennes, intervenue en plein sommet Union européenne-Afrique tenu du 2 au 3 avril à Bruxelles, s'explique entre autres par une avalanche d'incidents imputés aux soldats tchadiens. Sur le terrain, le comportement de ces derniers est notamment stigmatisé par une partie de la population centrafricaine. «Malgré les sacrifices consentis, le Tchad et les Tchadiens font l'objet d'une campagne gratuite et malveillante tendant à leur faire porter la responsabilité de tous les maux dont souffre la RCA», indique le communiqué distribué pendant le sommet de Bruxelles. «Face à ces accusations répétées, le Tchad, après avoir informé la présidente de la transition centrafricaine, la présidente de la Commission de l'Union africaine et le Secrétaire général des Nations unies, décide du retrait du contingent tchadien de la Misca. Les modalités pratiques de ce retrait seront arrêtées de commun accord entre le Tchad et l'Union africaine», poursuit le document.

Selon le ministre tchadien, ce retrait se fera de façon progressive en dépit du fait que le Tchad envisage d'assumer sans faille sa mission de paix dans les zones relevant de sa responsabilité. En effet, en décembre dernier, le ministre Moussa Mahamat Faki en séjour à Bangui avait fustigé, en présence du Commissaire du département de paix et sé-

curité de l'UA, Smaël Chergy, et du ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ikouebé, l'attitude des Centrafricains face aux soldats tchadiens.

«Ce qui est regrettable c'est la stigmatisation des forces de la paix, notamment tchadiennes qui se trouvent en Centrafrique. Il n'est pas admissible que celles-ci soient la cible de qui que ce soit», s'était plaint le ministre tchadien des Affaires étrangères. La Misca sous conduite africaine est une mission de maintien de la paix en République centrafricaine décidée le 5 décembre 2013 par le Conseil de sécurité des Nations unies à travers la résolution 2127. Elle a succédé à la mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax).

Elle doit compter, à terme, 6.000 hommes pour une durée de douze mois. Actuellement, le Tchad, un des pays fortement impliqués dans la crise centrafricaine, compte près de 800 soldats au sein de la Misca, contre plus d'un millier pour le Congo, dont le président, Denis Sassou N'Guesso, assure la médiation pour le compte de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac).

Outre les accusations répétées à l'égard du contingent tchadien au sein de la Misca, ce pays reproche aux autorités centrafricaines leur position ambiguë vis-à-vis des anti-balaka, la milice chrétienne d'autodéfense, précisant que «certains membres du gouvernement ne sont pas clairs». À l'instar de la Séléka, les anti-balaka sont rendus responsables des violences enregistrées ces derniers temps en Centrafrique.

Guy-Gervais Kitina

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 18 avril 2014 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Amélia BOKILO-DZIA



AVIS DE CONVOCATION

La société SN AIR-CONGO porte à la connaissance de ses actionnaires, la tenue de son conseil d'administration le 07 avril 2014 à 10 heures.

Lieu : Salle de conférence de l'hôtel Laeger. (Ex Hôtel Méridien)

Le conseil délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- 1-Rapport de gestion de la société
- 2-Approbation des comptes :
 - i-Exercice du 04 décembre 2007 au 31 décembre 2008.
 - ii-Exercice du 01 janvier 2009 au 31 décembre 2009.
 - iii-Exercice du 01 janvier 2010 au 31 décembre 2010.
 - iv-Exercice du 01 janvier 2011 au 31 décembre 2011.
 - v-Exercice du 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012.
 - vi-Exercice du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2013.

3-Divers

Fait à Brazzaville le 01 Avril 2014

| | | | | | |
|-----|--------------------|----------------------------|-----|---------------------|-----------------------------------|
| 167 | | KIMI NZICA | 261 | KANTALA | |
| 168 | | MALANDA B | 262 | BANZOUZI | KIBELOLO |
| 169 | | MUNDZENDZA | 263 | | |
| 170 | | PASSAGERS | 264 | ANGONGA | |
| 171 | MAHOUKOU KIKERI | PASSAGERS | 265 | ALOUNA | |
| 172 | ELENGA NGOLO | KOUDISSA SAMUEL | 266 | BIKOUTA Josephine | |
| 173 | | MAMBOU JISTELLE | 267 | MAZAZA | ANTSOLO JEAN CHARLES |
| 174 | | | 268 | | |
| 175 | NDOUSSA PIERRE | OHAYA GRACE | 269 | MAYOUMA FLAVIE | |
| 176 | | DIABAKANA R | 270 | MANGAVOUBA | TINGUIPALA N |
| 177 | | BANDZOULOU J | 271 | | NGAMOUALA |
| 178 | | KANGA MAIXENT | 272 | | ETAT CONGO |
| 179 | | OLANGUE ANDRE | 273 | | NTETANI J S |
| 180 | | | 274 | | BAKABA HEDREN |
| 181 | GOMA MAHOUNGOU | IBEME LOKOUA | 275 | | NKOJAO R |
| 182 | | PASSAGERS | 276 | | MBEMBA -K |
| 183 | MAONED SWEDY JEAN | DIVERS PASSAGERS | 277 | | |
| 184 | MABOUAKA F | PASSAGERS | 278 | LOUHOU G | MBAFOLO |
| 185 | ABIRA PIERRE | NKOUNKOU M | 279 | | NGOLI ANNE |
| 186 | | MISSONTSA H | 280 | | |
| 187 | | SANGOLO GABRIEL | 281 | TATI YANNICK | MBOLA F. |
| 188 | | OKO MESMIN | 282 | | |
| 189 | | MATONDO J | 283 | SAMBA | |
| 190 | | MINAHOJA D | 284 | MOUNGOUNGA | |
| 191 | | KINSAKA | 285 | LOUBELO | |
| 192 | | MALONGA NFUNDU G | 286 | MASSAMBA | AYESSA |
| 193 | | NZOMAMBOU T | 287 | | |
| 194 | | TIELE GAMBIA | 288 | INTSIO | MANGOUZA |
| 195 | | LOUTANGOU | 289 | | |
| 196 | | MALONGA Anne Marie | 290 | MAKOUMBOU | |
| 197 | | DIAMEISO M | 291 | MALONGA | |
| 198 | | Passagers | 292 | NZODILA | |
| 199 | NKODIA Patrick | Passagers | 293 | KIAKOUAMA | BANIAMBOUDIA |
| 200 | MVOUELE Jean C | NIOGOLO PH | 294 | | |
| 201 | | | 295 | KOKOLA | |
| 202 | UZARIBARA Boniface | SONDZO L | 296 | OMBOUOLO | DJAMBOU |
| 203 | | MBELLA Nicya | 297 | | |
| 204 | | LOUBAKI Bled | 298 | NGANFIA | |
| 205 | | BANZOUZI M R | 299 | THADEE | |
| 206 | | PASSAGERS | 300 | MATOUABI | |
| 207 | MOUNKALA Amélie | PASSAGERS | 301 | BASSINGA | |
| 208 | OBONO Daniel | MFOUANDA J | 302 | MALEKE | |
| 209 | | PASSAGERS | 303 | TOPOLI | |
| 210 | NDAMBA Albert | | 304 | PEPIYE | NSANA |
| 211 | NKOUNGOU H | | 305 | | |
| 212 | KOUFIMPANA JJ | KIAYENIKAE | 306 | MOUNZENZE | |
| 213 | | | 307 | NTSOUMBOU | |
| 214 | NKAYILOU PH | | 308 | NKIANKALA | OTONGA |
| 215 | BARRY SENY | OYABI Dorcas | 309 | | PASSAGERS |
| 216 | | TSI NSIENGUET | 310 | | MATSANGA |
| 217 | | MANITOU | 311 | | ITOUA / GR |
| 218 | | | 312 | | PASSAGERS |
| 219 | YASSINE ALI M | | 313 | | LIBANI N |
| 220 | GUISSE ABDOURA | KOPO Viviane | 314 | | SAMBA FELIX |
| 221 | | PASSAGERS | 315 | | |
| 222 | OOUAKAKA A | OKOMBI V | 316 | KASSALOBA C | |
| 223 | | OPOUDO BENAZOT | 317 | DIAZALO B | |
| 224 | | | 318 | DOUCOURE | |
| 225 | LOUTOUMBA | | 319 | MABIKA MB | PASSAGERS |
| 226 | NSIERI T | | 320 | HAKAZIMANA | TSIEYILA |
| 227 | NGATALI | | 321 | | ETAT CONGOLAIS |
| 228 | MBOURANGON | | 322 | | ETAT CONGOLAIS |
| 229 | SOUA GENESE | | 323 | | |
| 230 | TAMBIKA | | 324 | ISSONGUI | |
| 231 | ONTSIAYI | MBOUZI NTADI LYDIE YOLANDE | 325 | HASSAN HAYA | PASSAGERS |
| 232 | | Passagers | 326 | KOTONGO P | NKOUA J |
| 233 | FILO APPOLINAIRE | NGASSAY MICHEL | 327 | | |
| 234 | | MBOULAKONDE | 328 | MIKAMONA | NSONA D |
| 235 | | BAZOLO | 329 | | |
| 236 | | NGUIE JEAN | 330 | TATY JOSE | BAKEKOLO |
| 237 | | MVOUKANI R | 331 | | |
| 238 | | MIATOU DILA D | 332 | POSSENE AL | |
| 239 | | MPASSI BLOOD | 333 | ONKA J | OBAMBI N |
| 240 | | BAYA MARIE | 334 | | MIAYOKA Félicien |
| 241 | | ONTSAKELE C | 335 | | BENZA LAURELLE |
| 242 | | MOUHOU A | 336 | | LEBBE GA |
| 243 | | MOUKONDO NG | 337 | | Banque commerciale Internationale |
| 244 | | | 338 | | NGASSAKI |
| 245 | BAHOUISSANA M | MPOUNDO OUMBA | 339 | | MILANDOU Edmond |
| 246 | | NDAMBI SCOLAS | 340 | | NDAKE AMOS J. |
| 247 | | SAMBI BOKOLE | 341 | | DIAFOUKA G |
| 248 | | MOUYOKANI | 342 | | MOUAKA I |
| 249 | | BOKILO G | 343 | | IBARA K |
| 250 | | | 344 | | NTSIMBA NDOMBASSI |
| 251 | BAKELA Aristide | TSOUMOU S | 345 | | OTSOU Banderas |
| 252 | | NGAVOULA J | 346 | | MATONGO G |
| 253 | | NGATSOUNDOU R | 347 | | |
| 254 | | LOUAMINGA | 348 | TIRERA BACK | ONDELE |
| 255 | | L / M | 349 | | |
| 256 | | ONDON EKO ALBERT | 350 | ONDONGO ONANGA | MATSOUAKA |
| 257 | | | 351 | | MOUSSA K |
| 258 | NKEMBO | ENDZOUA S | 352 | | MIALOUDAMA |
| 259 | | MBEMBA Y | 353 | | |
| 260 | | | 354 | MASSAMBA Christophe | |

SOMMET AFRIQUE-UE

Le couple franco-allemand, un nouveau partenaire pour l'Afrique

Sous l'égide du président français François Hollande, Africains et Européens ont échangé sur l'aide supplémentaire à apporter à la Centrafrique pour qu'elle ne sombre davantage dans la violence, vingt-quatre heures après la décision de l'Union européenne (UE) de déployer une mission supplémentaire dans le pays.

Après que le président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, a exposé la crise centrafricaine, souligné ses conséquences nationales et régionales et appelé à davantage d'efforts et de contributions, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon s'est engagé à presser les pays de fournir des troupes supplémentaires et des fonds nécessaires, en attendant que les Nations unies déploient 12 000 hommes en terre centrafricaine d'ici mi-septembre pour prendre le relais de la Misca. Le chef de la diplomatie britannique, William Hague, a de son côté souligné son soutien à cette intervention. Le président français, François Hollande, s'est entretenu avec la présidente de transition de la Centrafrique, Catherine Samba-Panza. Cette dernière a fait le point sur les besoins de son pays. Au-delà des urgences, notamment en Centrafrique, les Africains, à travers le

président guinéen Alpha Condé, ont plaidé pour plus de coopération économique et d'investissements que d'aide. Lors d'une conférence de presse conjointe du président français François Hollande et de la chancelière allemande Angela Merkel, les deux pays moteurs de l'Europe ont souligné leur amitié et leur volonté de la convertir en amitié pour aider l'Afrique, comme ce fut le cas au Mali en vue de lutter contre le terrorisme.

«Nous avons conscience que l'Afrique produit de la croissance que cette croissance peut être utile pour nos entreprises», a déclaré François Hollande. Angela Merkel a rappelé que son pays avait participé à la mission centrafricaine en mettant des moyens aériens à disposition. Elle a expliqué que la décision avait été prise, à l'occasion de ce sommet, de doubler les moyens pour la durabilité, dans une gestion transparente de la Facilité africaine de paix. L'Afrique est un continent jeune, et elle pense que l'Allemagne, qui dispose des nouvelles technologies de l'information et de la communication, pourrait être un moteur dans le développement de ce secteur en Afrique.

De notre envoyé spécial, Noël Ndong

Les deux continents font le point

Bruxelles (Belgique) a abrité le 4^e sommet Afrique-Union européenne, qui aura duré deux jours (2 et 3 avril). Cette rencontre aura permis de réunir une soixantaine de chefs d'État et de gouvernement africains et européens, plus de 90 délégations en vue d'un échange sur le futur de l'Afrique et l'Europe et du renforcement des liens séculaires des deux continents.

C'est la première fois que l'Union européenne accueille une conférence de cette ampleur. Trois séances liées à la paix, la prospérité et les personnes auront servi d'alibi pour passer en revue les défis communs à relever. Au cours de la conférence de presse, animée par le président du Conseil de l'Europe, Herman Van Rompuy, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, le président en exercice de l'Union africaine, Mohamed Abdel Aziz, et la présidente de la Commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, il a été question des progrès accomplis par l'Afrique sur les questions de paix, de prospérité et de développement du continent africain.

Herman Van Rompuy a salué les avancées de paix en Somalie, au Mali et en Centrafrique, et a confirmé le soutien inaltérable de l'Union européenne, citant pour preuve la réunion sur la Centrafrique. Il a annoncé le renouvellement du financement de la Facilité de paix en Afrique, soit plus de 750 millions d'euros entre 2014 et 2017,

ainsi que le soutien du développement des capacités de gestion des crises africaines à travers la formation et l'équipement.

Il a rappelé qu'actuellement, ce sont sept missions de l'Union européenne qui sont déployées en Afrique, notamment en Somalie, au Mali, en Libye, au Sahel et en RD Congo ; en 2016, plus de 17.000 militaires africains seront formés grâce au soutien européen ; la présence d'autres militaires européens le long de la côte somalienne, pour la lutte contre la piraterie, et en Centrafrique. «La sécurité de l'Afrique est vitale pour assurer la sécurité dans le monde, tant pour garantir la sécurité maritime que la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme ou le crime organisé», a déclaré Herman Van Rompuy.

Mohamed AbdelAziz a exposé l'utilité de la paix, la prospérité et le développement pour nos deux continents et a fait part d'une convergence totale sur l'ensemble des points, espérant que l'Afrique rattrapera son retard. Malgré sa croissance, le continent a besoin de soutien, «au moment où chaque année plus de 10 millions de jeunes sont confrontés à l'emploi». Il a aussi appelé à la diversification du développement du continent, à sa stabilité, et a reconnu son déficit logistique et technique en matière de sécurité, deux domaines dans lesquels l'Union européenne a un important rôle à jouer.

José Manuel Barroso pense qu'il faut relever les défis sécuritaires en Afrique. Il a donné les montants in-

vestis par l'Union européenne, premier partenaire, dans l'aide au développement en Afrique, et la proximité entre les deux continents. Pour la période 2014-2020, «l'Union européenne va investir 28 milliards d'euros en aide pour un impératif humain et un soutien au développement post 2015 en Afrique, et près de 1,5 milliard d'euros pour la Facilité de paix, pour un soutien des solutions africaines aux problèmes africains», convaincu qu'il n'y aura pas de développement sans paix ni sécurité.

Nkosazana Dlamini-Zuma est quant à elle revenue sur «la longue histoire du partenariat entre l'Afrique et l'Union européenne et de ses avantages comparatifs, sur les ressources du continent, humaines, minières, énergétiques, les défis à relever», en se focalisant sur la jeunesse, les infrastructures, l'agriculture, etc. Elle a aussi évoqué les drames de Lampedusa, de la mise en place d'un partenariat profitable aux deux continents, pour que les jeunes ne se fassent pas happer par des réseaux terroristes, mafieux. Enfin, Nkosazana Dlamini-Zuma a abordé le sujet de l'immigration.

Et la présidente de la Commission de l'Union africaine d'appeler l'Union européenne à une exploitation légale de ses ressources halieutiques, notamment ses mers poissonneuses, aux transferts de technologie, à plus de transparence dans le continent «ouvert et plein d'opportunités».

N.Nd.

FRANCE

Manuel Valls reçoit le patron du journal le Monde

Le nouveau Premier ministre français, Manuel Valls, a reçu jeudi Matthieu Pigasse, le banquier d'affaires et patron de presse qui vient de publier un livre à charge contre les politiques d'austérité et les choix économiques faits par François Hollande depuis son élection, rapporte l'agence Reuters.

"Je suis venu parler de l'avenir", a-t-il dit à la presse en quittant la résidence de Manuel Valls. Actionnaire du quotidien Le Monde et propriétaire du magazine culturel Les Inrockuptibles, Matthieu Pigasse a profité des élections municipales pour faire une tournée de promotion de son ouvrage, "Éloge de l'anormalité".

Dans son livre, le banquier se livre à un véritable réquisitoire contre le manque d'ambition réformatrice de la gauche au pouvoir et les politiques d'austérité menées en Europe depuis la crise financière de 2008.

Dans un entretien accordé à Reuters, celui qui fut à Bercy conseiller technique au cabinet de Dominique Strauss-Kahn et directeur adjoint du cabinet de Laurent Fabius, plaide pour que la France s'inspire des réformes lancées par le nouveau président du conseil italien, Matteo Renzi.

Ce dernier a annoncé un vaste plan de relance de plusieurs dizaines de milliards d'euros, en laissant filer les déficits.

L'entretien entre Matthieu Pigasse et Manuel Valls intervient alors que le nouveau ministre des Finances, Michel Sapin, a annoncé que la France discuterait avec ses partenaires européens du rythme de la réduction de ses déficits publics.

La rédaction

CÉMAC

La Béac prévoit une croissance de 6,7% en 2014

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (Béac) a tenu, le 26 mars, sa première réunion de l'année 2014.

Ce comité a pris connaissance de l'évolution générale, au second semestre 2013, de la situation macro-économique au niveau mondial et sous-régional et des perspectives pour l'année 2014. Dans un communiqué publié à cette occasion, le CPM note «la reprise de l'activité à un rythme modéré» de l'économie mondiale. Au plan sous-régional, les

perspectives économiques tablent, pour 2014, sur une accélération sensible de l'activité, «soutenue par une hausse de la demande intérieure, un regain d'activité dans le secteur non pétrolier en corrélation avec la bonne tenue des branches des bâtiments et travaux publics et des industries manufacturières et par une reprise progressive du secteur pétrolier».

Ainsi, selon le CPM, la croissance économique en termes réels atteindrait 6,7% ; le taux d'inflation progresserait à 3% ; le solde budgétaire reviendrait à l'équilibre tandis que le déficit des transac-

tions courantes devrait se stabiliser. Dans le même temps, le taux de couverture extérieure de la monnaie se fixerait à 99,5%.

Compte tenu de ces analyses, le CPM a décidé de maintenir inchangé le principal taux directeur de la Béac. Il a en outre adopté les objectifs monétaires et de crédit des six États de la Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale (Cémac) pour les deuxième et troisième trimestres de l'année 2014 et a approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le deuxième trimestre 2014.

Rock Ngassakys

Store
OFIS



NOUVEAU
LENOVO Edge 72z
712 500 FCFA HT

Livré avec  Pro 64

02 91 00 0000

Agence de Pointe Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migrel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

OFIS TRAINING
Center

- Initiation Bureautique de base pour la suite MICROSOFT OFFICE 2013. Une demi journée de formation.
- Extension de garantie 2 ans retour Atelier. Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.

02 91 00 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sessou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Extension garantie 2 ans retour atelier
90.000FCFA HT

Initiation Bureautique
100.000FCFA HT

JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebrselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

Haile

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City(Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766

Ethiopian
የኢትዮጵያ
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

A STAR ALLIANCE MEMBER

le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

> **Acer Aspire E1-570**

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> **Acer Celeron (Rouge et Gris)**

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> **Acer Aspire V5-131**

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

AMC Telecom

VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit

de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo
 Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com
 Web : www.amc-telecom.com

Discours du ministre de la jeunesse et de l'éducation civique du Congo, président de la conférence des ministres de la jeunesse de l'union africaine

Mesdames et Messieurs, Chers jeunes.

Permettez-moi tout d'abord, au nom du Bureau de la COMY IV, au nom de mon pays le Congo et en mon nom propre de vous remercier d'avoir bien voulu m'inviter à prendre la parole aujourd'hui. C'est avec un intérêt non dissimulé et une satisfaction assumée que je saisis cette opportunité qui m'est donnée de m'adresser aux jeunes leaders d'Afrique et de l'Union Européenne.

Au moment où je prends la parole pour clore vos travaux, permettez-moi de revenir sur les points importants de votre conclave.

Vous avez à juste titre rappelé les liens séculaires et l'unité de destins entre nos deux continents.

Oui ! L'Afrique et l'Europe avez-vous dit, sont liées par l'histoire, la culture, la géographie, un avenir commun ainsi que par une communauté de valeurs, à savoir le respect des droits de l'homme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la justice, l'État de droit et la démocratie, qui sont consacrées dans les accords internationaux pertinents, ainsi que dans les textes constitutifs de l'Union Européenne et de l'Union Africaine.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, Chers jeunes

La jeunesse, vous l'avez rappelé, représente l'avenir, mais aussi le présent. Elle est porteuse d'espérance. Dans son discours à la jeunesse, Jean Jaurès disait je cite : « L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir. » fin de citation.

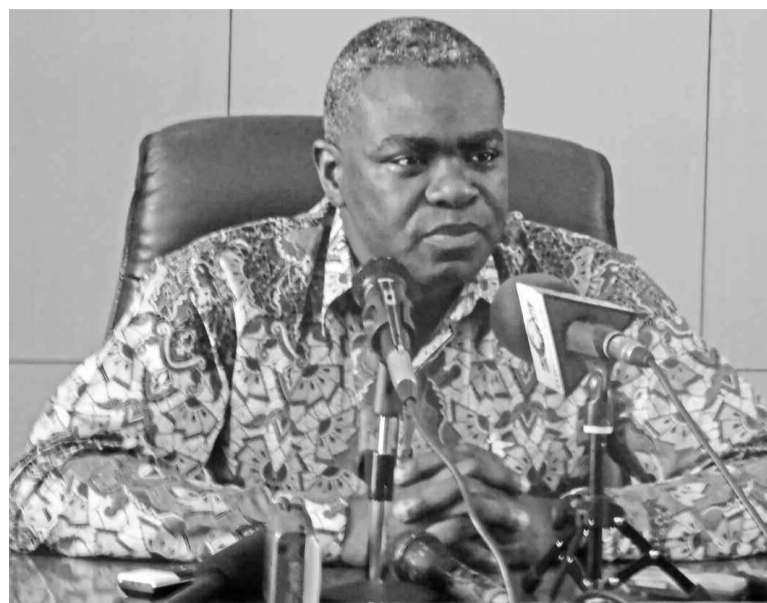
S'il est vrai que les jeunes représentent l'espérance, il est également certain que les adultes constituent le socle sur le lequel cette jeunesse doit s'appuyer pour s'élever vers les cimes de la prospérité. Alors, ainsi que l'affirmait Sa Sainteté le Pape Jean Paul II : « *n'ayez pas peur; entrez dans l'espérance* ». Vous n'avez plus à douter de l'avenir de l'humanité car, vous êtes l'avenir de l'humanité et vous êtes l'humanité.

Tout ce que nous avons à faire ensemble, jeunes et vieux, gouvernants et gouvernés, c'est d'œuvrer en faveur de l'émergence d'une jeunesse responsable dans un monde pacifié. La réalisation de cette mission passe assurément par la gouvernance intergénérationnelle qui se traduit par :

- la lutte contre le chômage des jeunes;
- la participation des jeunes dans les organes de prise de décisions ;
- le dialogue permanent entre les jeunes et les dirigeants.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, Chers jeunes

Vous avez dit que la jeunesse représente une population vulnérable. Oui ! La crise économique que traverse le monde ne fait qu'accroître cette fragilité. L'insertion professionnelle des jeunes reste problématique dans de nombreuses régions du monde. La comparaison entre les régions impliquant des pays francophones montre que les taux de chômage les plus importants en 2012 se trouvent au Moyen-Orient avec 28,3% et en Afrique avec 23,7%. Le chômage est particulièrement élevé chez les jeunes les plus instruits, particuliè-



rement dans les milieux urbains, avec une offre qui ne correspond pas à la demande.

En outre, la situation économique actuelle crée de nouveaux défis pour les sociétés notamment à travers l'augmentation des migrations économiques et l'insertion tardive des jeunes sur le marché du travail, retardant leur indépendance vis-à-vis des familles. Beaucoup d'autres facteurs échappant au contrôle des jeunes pèsent sur leurs chances de trouver un emploi satisfaisant. Pour n'en citer qu'un, les offres d'emploi ne progressent pas nécessairement au même rythme que la taille de la population de jeunes. Par exemple, au cours des dix dernières années, la population des 15 à 24 ans en Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et de l'Ouest et dans les États arabes est passée de 474 millions à 566 millions mais le nombre d'emplois disponibles n'a pas augmenté dans les mêmes proportions.

La résolution de cet épineux problème passe avez-vous dit par :

- la promotion de l'entrepreneuriat juvénile ;
- l'implication des entreprises dans le processus de transfert de technologie afin d'assurer aux jeunes une formation de qualité ;
- l'émergence d'un réseau social de jeunes entrepreneurs du Sud pour le partage d'expériences et la construction de partenariats d'affaires entre les jeunes entrepreneurs eux-mêmes et accompagnés d'entrepreneurs chevronnés en parrainage ;
- la mise à disposition d'opportunités d'affaires pour les jeunes notamment par le biais de l'investissement direct étranger.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, Chers jeunes

Vous êtes revenus sur la faible participation des jeunes aux organes décisionnels. Oui ! La participation de la jeunesse à la vie de la cité est un enjeu pour l'ensemble de la société et pour l'émancipation des jeunes. Malheureusement, avez-vous relevé, les jeunes n'ont pas toujours de place dans les institutions (associations, entreprises et institutions politiques). Ils ont un profond sentiment de défiance vis-à-vis des institutions censées les représenter ou les aider. Il y a donc une véritable rupture entre les jeunes et les institutions, les premiers ne se sentant pas pris en compte par ces dernières. En France par exemple, 75% des jeunes pensent qu'ils ne sont pas reconnus ni entendus dans la so-

ciété et 76% des 18-29 ans disent ne pas faire confiance au gouvernement pour résoudre les problèmes qui se posent à la France.

Afin de résoudre ce problème, les États doivent appuyer les structures d'animation de la jeunesse ainsi que les organisations de jeunesse. Ils doivent également encourager la promotion de la participation citoyenne et de l'engagement civique inclusif des jeunes afin qu'ils jouent un rôle actif dans les processus démocratiques. En retour les jeunes doivent participer activement à la vie politique et citoyenne au sein de la société nationale, l'État devra favoriser des espaces où il conviendra de réfléchir sur la question du rapport de l'homme au pouvoir, sur la viabilité des institutions politiques et sur les moyens d'œuvrer en faveur de l'érection d'institutions stables et fortes dans un climat apaisé et démocratique en tenant compte des spécificités culturelles de chaque peuple.

En réponse à tous ces problèmes soulevés pendant votre sommet, je voudrais en ma qualité de Président de la COMY IV et au nom de tous les dirigeants qui sont intervenus ici prendre acte de vos recommandations et m'engager à les transmettre au niveau des États et de l'Union Africaine.

D'ores et déjà, au nom de la COMY IV, je voudrais vous rassurer que l'Union Africaine est convaincue que l'avenir de l'Afrique repose sur la capacité des nations à investir de manière efficace dans l'autonomisation et l'épanouissement de la jeunesse. Ainsi, l'engagement de l'Afrique au développement et au bien être des jeunes a pris des proportions considérables en 2006, avec l'adoption par les chefs d'État et de gouvernement de la Charte africaine de la jeunesse. Cette Charte constitue un cadre pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes tangibles en faveur des jeunes. À preuve c'est le seul instrument international qui aborde de façon claire la place de la diaspora dans le développement du continent.

D'autres exemples probants de l'engagement du continent sur les questions relatives aux jeunes concernent entre autres, le Plan d'action de Ouagadougou sur l'emploi des jeunes dont nous évaluerons en octobre prochain la mise en œuvre après 10 ans, la déclaration de la période 2009-2018, décennie pour le développement des jeunes en Afrique et l'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre

des activités prioritaires identifiées au cours de la Décennie de la jeunesse.

En 2011, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ont tenu un sommet spécial sur la jeunesse sous le thème « Accélérer l'autonomisation des jeunes pour le développement durable ». Afin de mettre en œuvre les décisions de Malabo, la Commission de l'Union Africaine a procédé à l'élaboration d'un cadre d'action fondé sur cinq axes prioritaires à savoir :

- i) l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) traitant spécifiquement des NTIC et de l'agriculture comme domaines de forte demande d'emploi
- ii) la participation civique des jeunes,
- iii) le Corps des Jeunes Volontaires de l'UA,
- iv) le renforcement de l'Union Panafricaine des Jeunes,
- v) des stratégies de mobilisation de ressources.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Fonds Train my Generation inscrit par les États de la CEMAC sous l'impulsion du Président Ali BONGO, Président en exercice, en faveur des jeunes de la CEMAC.

Dans le même cadre, la quatrième session ordinaire de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge du développement des jeunes (COMY IV) qui a eu lieu à Addis-Abeba (Éthiopie), du 12 au 14 septembre 2012 a permis aux jeunes, aux ministres et à leurs experts de participer activement à l'important débat sur l'autonomisation et l'emploi des jeunes dans le cadre du suivi du sommet de Malabo. Un rapport intérimaire sur la mise en œuvre du programme de la Commission de l'Union africaine pour la Jeunesse a été présenté pour indiquer la dynamique actuelle sur les jeunes en tant que sujet d'intérêt, mais aussi comme objectif à atteindre.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, Chers jeunes

Le vieillissement de la population observée dans certains États et tempéré par l'importance démographique prise par la jeunesse dans les pays du Sud. On a coutume de dire « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait ». La vieillesse est porteuse d'expérience et de savoir, la jeunesse de pouvoir et de dynamisme. Le savoir est vecteur de responsabilité et cette dernière conduit au pouvoir.

Il apparaît donc que la jeunesse ne peut acquérir la maturité nécessaire sans l'apport de la vieillesse et cette dernière trouve son accomplissement grâce au dynamisme de la jeunesse. Au regard de ce qui précède il apparaît nécessaire qu'il puisse exister entre ces deux couches de la société, un dialogue : le dialogue intergénérationnel

Le dialogue a toujours été la voie indiquée pour consolider la cohésion de la communauté. Chaque membre doit y adhérer au nom de l'intérêt général. Ce dialogue intergénérationnel entre la jeunesse et les gouvernants se doit d'être organisé régulièrement tant dans nos pays respectifs qu'en marge des sommets des chefs d'État et de Gouvernement.

Le Forum des jeunes et le dialogue in-

tergénérationnel organisés dans le cadre du cinquantenaire de l'Union Africaine sont une preuve de la volonté des dirigeants à faire assumer d'importantes responsabilités aux jeunes concernant le développement du continent et à leur garantir une plus large autonomisation.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités, Chers jeunes,

Le changement global et durable naît de la coopération transfrontalière. Je me réjouis de ce que vous l'avez compris. En réunissant la jeunesse de différentes nationalités et confessions, votre sommet a pour objectif d'encourager le dialogue interculturel et d'identifier des solutions communes tant pour promouvoir le leadership des jeunes que pour faire entendre votre voix dans les domaines de coopération de nos deux continents.

Après avoir pris acte de vos recommandations, il m'appartient à mon tour, au nom des dirigeants de nos deux continents, de vous formuler également des recommandations pour que nous ayons la même approche, nous jeunes et dirigeants, nous africains et européens, dans la résolution des problèmes de notre temps et comme le dit le Président Denis SASSOU N'GUESSO, pour réussir un partenariat adapté aux réalités du XXIème siècle.

J'invite les jeunes à intercéder davantage pour une plus forte implication des dirigeants des deux continents dans la construction de la paix dans le monde en privilégiant le dialogue aussi lent soit-il, là où il est nécessaire pour prévenir et résoudre les conflits, plutôt que de recourir immédiatement à la force, et en soutenant en Afrique un système de prévention et de gestion de crises, construit et géré par les africains. C'est ainsi que votre voix se doit d'être entendue tant pour encourager le dialogue engagé à Paris pour la crise en Ukraine que pour faire accélérer la force européenne devant soutenir les efforts de la Misca et de Sangaris pour un retour rapide de la paix en Centrafrique.

J'invite les jeunes à plaider en faveur de la réduction des écarts importants qui existent entre les engagements pris par les dirigeants lors des sommets et les actions concrètes d'aide au développement, d'appui à la préservation de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, de développement des infrastructures en Afrique, et d'égalité des échanges pour un commerce équitable et solidaire.

Enfin, au moment où plusieurs pays d'autres continents se bousculent aux portes de l'Afrique accélèrent une coopération plus active, J'invite les jeunes d'Afrique et d'Europe, jaloux de notre coopération séculaire, à exiger un nouveau modèle de coopération et de partenariat adapté aux réalités du siècle présent et visant entre autres, l'organisation d'un système éducatif de qualité en Afrique, et la redéfinition des politiques favorisant la mobilité des jeunes pour mieux gérer les migrations internationales. Je souhaite que l'aurore puisse se lever sur la jeunesse de nos deux continents et déclare clos le 3ème sommet des jeunes leaders d'Afrique et d'Europe. Je vous remercie

QUATRIEME SOMMET UE-AFRIQUE / 2-3 AVRIL 2014, BRUXELLES

DÉCLARATION UE-AFRIQUE SUR LA MIGRATION ET LA MOBILITE

Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne (UE) et de l'Afrique, Président du Conseil européen, Président de la Commission européenne, Président de l'Union africaine et Présidente de la Commission de l'Union africaine,

RECONNAISSANT les bénéfices que les migrations et la mobilité peuvent apporter à nos deux continents, et qu'une approche globale des migrations et la mobilité constitue un outil puissant pour stimuler le développement économique, social et environnemental durable dans les pays d'origine, de transit et de destination, ainsi que pour les migrants eux-mêmes;

RECONNAISSANT notre objectif commun de maximiser l'impact des migrations et de la mobilité sur le développement, d'améliorer la gouvernance des migrations et la coopération dans les pays d'origine, de transit et de destination et de promouvoir le rôle des migrants en tant qu'agents de l'innovation et du développement;

RECONNAISSANT que la migration et la mobilité entre et au sein de nos continents constituent à la fois une opportunité ainsi qu'un défi;

SOULIGNANT l'importance de s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière entre l'Afrique et l'Europe et tenant compte de l'importance de trouver des alternatives à ce problème, y compris en fournissant

des possibilités d'emploi au niveau régional pour la jeunesse;

RECONNAISSANT que des efforts supplémentaires devraient être consentis afin de mieux organiser l'immigration légale et favoriser une mobilité bien gérée, ainsi qu'à promouvoir des politiques facilitant la migration professionnelle, y compris au niveau régional.

PROFONDEMENT PREOCCUPÉS par les graves conséquences sociales et humaines de l'immigration irrégulière et les pertes de vies humaines qui en découlent, et plus que jamais déterminés à agir pour éviter à l'avenir de telles tragédies en s'attaquant effectivement à l'immigration clandestine et en adoptant une approche globale pour une gestion de la migration, dans le cadre d'un strict respect des droits de l'homme et de la dignité humaine;

EXPRIMANT une vive préoccupation au sujet de la traite des êtres humains qui constitue une forme d'esclavage moderne, un crime grave ainsi qu'une violation des droits de l'homme fondamentaux des victimes;

SOULIGNANT l'importance de poursuivre les trafiquants et les passeurs et de démanteler les réseaux criminels car ils représentant une menace grave pour la vie des migrants;

RECONNAISSANT que les diasporas créent des liens humains solides entre nos continents et qu'elles contribuent de manière si-

gnificative au développement des pays d'origine et de destination;

REAFFIRMANT notre engagement commun à lutter contre toutes les formes de discrimination, de racisme et de xénophobie, et tous les actes d'intolérance sur les deux continents, et de veiller à ce que les droits humains des migrants, y compris ceux de la diaspora, et des victimes de la traite soient pleinement respectés dans les deux continents.

SOULIGNANT que la pleine mise en œuvre des instruments juridiques internationaux en matière de protection internationale est une nécessité urgente qui doit être promue et mise au centre de la coopération entre l'Afrique et l'Union Européenne;

RAPPELANT l'importance de maintenir le lien entre la question des migrations et de la mobilité et d'autres domaines d'action, notamment l'emploi et l'enseignement supérieur, dans le cadre plus large du partenariat Afrique-UE.

S'ENGAGEANT à poursuivre le dialogue et l'approfondissement de notre coopération dans le domaine des migrations et de la mobilité dans le cadre de la stratégie commune Afrique-UE, dans le cadre d'une approche globale et concertée afin de maximiser leur impact sur le développement des pays africains et de l'Union européenne;

Nous exprimons notre volonté politique forte et univoque de re-

lever l'ensemble des défis liés aux migrations et à la mobilité inter et intra-continentale tout en s'appuyant sur les opportunités qu'elles offrent.

Nous nous engageons à faire en sorte que l'importance de la migration et de la mobilité bien gérées en tant que moteur de la croissance inclusive et du développement durable soient dûment prises en considération dans l'agenda post 2015 sur le développement.

Nous nous engageons à entreprendre des actions concrètes afin de répondre aux défis des migrations et de la mobilité, au niveau approprié, dans un esprit de partenariat, de responsabilité partagée et de coopération.

À cette fin, nous nous sommes mis d'accord sur un plan d'action pour 2014-2017 axé sur les domaines clés suivants:

- Nous nous engageons à consolider nos efforts dans la lutte contre la traite des êtres humains, notamment par le renforcement du partenariat et de la coopération en matière de prévention, de protection et de poursuite ainsi que de lutter contre ceux qui profitent de toutes ces formes d'exploitation, tant en Europe qu'en Afrique;

- Nous nous engageons à lutter contre l'immigration illégale, en promouvant une coopération efficace et complète pour éviter les conséquences dramatiques de la

migration illégale et protéger la vie des migrants, en couvrant tous les aspects pertinents, y compris la prévention, le renforcement de la gestion des migrations et des frontières, la lutte contre le trafic de migrants, le retour et la réadmission (y compris le retour volontaire), ainsi que de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine ;

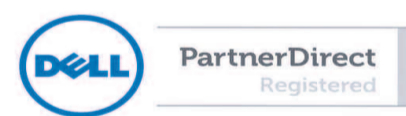
- Nous nous engageons à renforcer le lien entre le développement et les migrations, en intensifiant notamment les efforts visant à réduire de manière significative les coûts des envois de fonds, consolider l'Institut Africain pour les transferts de fonds et de renforcer les cadres stratégique en vue de renforcer l'implication de la diaspora;

- Nous convenons de promouvoir les migrations légales et la mobilité, en organisant mieux l'immigration légale et en gérant mieux la mobilité entre et au sein des continents;

- Nous convenons de renforcer la protection internationale, y compris à travers la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux en matière de protection des réfugiés, de demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur d'un même pays.

Nous rappelons que le respect des droits de l'homme fondamentaux des migrants, indépendamment de leur statut juridique, constitue une question transversale de notre coopération.

Store
OFIS



155.000
FCFA HT



Réf.16050103

Extension garantie
1 an
retour atelier

30.000 FCFA HT

#21 020 200

Initiation Bureautique

50.000 FCFA HT

#21 110 009

Ordinateur

Dell Optiplex GX755
Intel Core Duo
RAM : 1Go
Windows Original
Disque Dur 80Go
Garantie 90 jours

LibreOffice + Antivirus Microsoft
Offerts

- **Initiation Bureautique de base.**
Une demi journée de formation.

- **Extension de garantie 1 an retour Atelier.**
Selon conditions d'utilisation normales, hors casse matériel et bris d'écran, et hors support LOGICIEL.



Tél: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Rendez-vous à Paris
by **AIRFRANCE** 



Au départ du Congo*


PARIS 10 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE

www.airfrance.cg




* 6 vols par semaine au départ de Pointe-Noire à partir du 31/03/2014, 4 vols par semaine au départ de Brazzaville. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51 ou auprès de votre agence de voyages.





ANNONCE



Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"





Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances.**

| | |
|---------------------------------|--|
| ASSURANCE AUTOMOBILE | ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT |
| ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE | ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais) |
| ASSURANCE MALADIE | ASSURANCE INCENDIE |
| ASSURANCE VOYAGE | ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION |
| ASSURANCE TRANSPORT | ASSURANCE SCOLAIRE |
| ASSURANCE GLOBALE BANQUE | |

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

BULLETIN D'ABONNEMENT

MES RÉFÉRENCES

Nom :

Prénom :

Société :


Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. : E-mail :

Titre d'abonnement : 3 mois 6 mois 1 an **Date et signature**

Mode de paiement : Chèque Espèces



**NB : Ce coupon est à retourner sous pli fermé aux adresses suivantes : BRAZZAVILLE : 84, Boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers / Mpila, Tél. : + 242 06 632 55 41, 06 634 93 33, 05 548 46 16
POINTE-NOIRE : Avenue Germain Bikoumat, Immeuble Les palmiers (à côté de la Radio Congo), Tél.: + 242 06 963 31 34
RDC - KINSHASA : 1430, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombé , Tél.: +243 015 166 200**

| | | | | | |
|-----|--------------------|-----------------------|-----|---------------------------|--------------------------|
| 355 | MIKA N | OKOUERE | 449 | LOUZANI | POATY |
| 356 | | ELENGA | 450 | | |
| 357 | | ILOYE | 451 | KENGAR | |
| 358 | | NDOKOLO R | 452 | KANGA | |
| 359 | | MAMBOU C | 453 | LENVOUNI | |
| 360 | | OKIA | 454 | KIFOUA | |
| 361 | | | 455 | SAMBA B | |
| 362 | BOULOUKOUA | ATIKA | 456 | BATANTOU | KILOLO C |
| 363 | | | 457 | | |
| 364 | MASSA M | PASSAGERS | 458 | BATISSABIOKO | |
| 365 | NSOUZA M | ZOBA | 459 | NGAVOUNI | |
| 366 | | MAKELA B | 460 | NKUOKA Brigeli | |
| 367 | | ONDONGO | 461 | SAMBA K | |
| 368 | | PASSAGERS | 462 | NIMBI MOISE | |
| 369 | SAMBA JC | | 463 | MAKELA DORCAS MOISE | |
| 370 | NGOMA E | ITOUA G | 464 | LOUMFOUANKENDA Samuel | |
| 371 | | BADIWA NK | 465 | LIVANI Boris François | |
| 372 | | BAZIZIDI | 466 | BAHOUNA Ruben | |
| 373 | | | 467 | BOBOUNGA Bienvenu | |
| 374 | BAHOUMINA | AKOUALA | 468 | MOUTSINA Monica | |
| 375 | | MIALEBAMA | 469 | FOUTY Bikandou | |
| 376 | | PASSAGERS | 470 | NKOUNKOU BERTHOLD | |
| 377 | MORABO | SNE | 471 | KENZO FEROL | GONDIA |
| 378 | | ETAT CONGOLAIS | 472 | | |
| 379 | | | 473 | DJIMBI BATCHI GEORGES | |
| 380 | BATSIMBA S | Kossoi Véronique | 474 | MIAMBANZILA RONELCIA | |
| 381 | | PASSAGERS | 475 | TSIKA ANDRESS PHALLONE | |
| 382 | MBOLO JC | BOBOTI | 476 | MOUNDELE NZABA | |
| 383 | | | 477 | ATD | MBOUMOUTIMA |
| 384 | ONANGA | NKOURISSA | 478 | | GUENONI Aristide |
| 385 | | ETS GUENIN | 479 | | Passagers |
| 386 | | ANDZOUANA | 480 | | LOKOMBO Prince |
| 387 | | NKOUKA K | 481 | | |
| 388 | | DIBA | 482 | BAVIBIDILA Jean Blaise | |
| 389 | | N'SONGO CONSTANCE | 483 | BACKEKOLO Backert | |
| 390 | | | 484 | BOUREIME Sylla | |
| 391 | OPAH OKOUY | ASSOUNGA | 485 | AKOUALA Ondélé Ghislain | MASSAMBA KIKOLO |
| 392 | | MANOYI / NGANGA | 486 | | MBIMBI Nancia |
| 393 | | MALONGA Jjulianna | 487 | | PASSAGERS |
| 394 | | | 488 | | NZONZI Fred |
| 395 | ITOUA KAYE | KOBANDZA | 489 | | |
| 396 | | NGAKOSSOT | 490 | Mme BONDO Lydie | PASSAGERS |
| 397 | | KASSONGO | 491 | LOUBANZI Tuburce | NGANGA |
| 398 | | TCHIBINDA | 492 | | KIYINDOU Firmin |
| 399 | | | 493 | | IBARA NINON ARMEL |
| 400 | SHARANGABO w | BAVOUEZA | 494 | | |
| 401 | | | 495 | GANGA ROLAND A. | NGALOUPE Osseli |
| 402 | BANIEKONA | MOUANDOU | 496 | | MOUNTOUNDA Bantsimba |
| 403 | | MANTSIBA | 497 | | Passagers |
| 404 | | DZOUKE | 498 | NZINGOULA NKEMOZO Fulbert | TBEMBWA ADELE |
| 405 | | BOUMA | 499 | | SINGALITA Chancel |
| 406 | | | 500 | | |
| 407 | MILANDOU | MAYELA | 501 | KIBOUKIYOULOU Robert | KIYEBARA AMBEMBE |
| 408 | | NGANTSONGO GAMBOMI | 502 | | LIMBAYA PATRICK |
| 409 | | NGUEMBO | 503 | | MATOKO Judith |
| 410 | | OKIOKOUTINA | 504 | | OKEMBA Valeur |
| 411 | | OKIOKOUTINA | 505 | | Sté Fichtner |
| 412 | | OKO ABEL | 506 | | MONKENE Belle |
| 413 | | NZOLOUFOUA | 507 | | |
| 414 | | BABELA A | 508 | OKAMBA Marie Blanche | ADZOUANI Martial |
| 415 | | | 509 | | Passagers |
| 416 | MALANDA | SOUAMY | 510 | SAMBA Jean | |
| 417 | | PASSAGERS | 511 | MOUMBASSA JEAN R | KOMBO Dominique |
| 418 | NKAKOU B | BOUKOUTA | 512 | | NGONDZI Faustin |
| 419 | | ONDONGO | 513 | | BATOUBATA Frida |
| 420 | | NSELE C | 514 | | MBALA Manouna |
| 421 | | MALONGA ST | 515 | | SAMOU Exaucé |
| 422 | | NGAMBA J | 516 | | BOTABAKILA SANGUI MEDARD |
| 423 | | WARID CONGO | 517 | | NGANGA Patricia |
| 424 | | Passagers | 518 | | BATOUMENI Ignelle |
| 425 | OKAMBILI Edwige | MBEMBA | 519 | | ONGOUA Siriné |
| 426 | | NYAMIMANI | 520 | | MABOUNDOU Matondo |
| 427 | | SENGA Cédric | 521 | | |
| 428 | | MANKASSA Marcel | 522 | AMPAT Romain | OKOKO Séraphin |
| 429 | | APENDY BLANCHE | 523 | | MBALOULA Ravel |
| 430 | | OGNEKE | 524 | | |
| 431 | | MVIRI G | 525 | LONGANGUI Nestor | |
| 432 | | | 526 | NGANGA Lembe Angélique | SHANGA JEAN M. |
| 433 | ETS OGBANGAT | MBAMA C | 527 | | MIENANZAMBI Anny |
| 434 | | | 528 | | BAZEBIFOUA José |
| 435 | MAVOUNGOU | KIKOUNGA | 529 | | MADZABA |
| 436 | | | 530 | | |
| 437 | ANGAMBE | | 531 | LOUMBOU Thérèse | MASSEVO Kévine |
| 438 | LOKIOHITINA | LOKIOHITINA KEVIN | 532 | OMBANDZA Atipo JClaude | NITOUENA Pamela |
| 439 | | MALOLI GUY | 533 | KOULOUNGOU Maurice | BANZOUZI Ephrem |
| 440 | | ABANDZOUNOU | 534 | FILANKEMBO Diama Alexis | LONYAKO Judith |
| 441 | | BISSIMOU | 535 | KOUMA Salia | YOKA Romain |
| 442 | | MPOUNOU G | 536 | | ESSOULI Cyriaque |
| 443 | | EBVIE AUBIN | 537 | | TSITOUTOUNGA Exaucé |
| 444 | | | 538 | | Passagers |
| 445 | MADEKA J | | 539 | | |
| 446 | TOUNGA GANONGO Jos | TSOUMOU MAFOULA V. R. | 540 | | |
| 447 | | | 541 | | |
| 448 | MASSALA | | 542 | | |

| | | | | | |
|-----|---------------------|----------------------------|-----|---------------------------|-------------------------------|
| 543 | MIANTAMA Sebastien | YILA Ninelle | 589 | KITUAVEWA Jean Nina | OBINDZA JACQUES |
| 544 | | MAZIMPAKA Eric | 590 | | LOUYEYE |
| 545 | | MOUELE Roni | 591 | | |
| 546 | | BADILA Léonide | 592 | DIAFOUKA Joseph | |
| 547 | | BATALA TSOTSA | 593 | ETOU Biscome | |
| 548 | | MIAFOUNA Eloi | 594 | NKODIA Philippe | |
| 549 | | EKOUERI Blanche | 595 | NSIKAZOLO SAMBA | MAKELA Christian |
| 550 | | NKOUNKOU Rlvy | 596 | | KTM |
| 551 | | | 597 | | PIETONS |
| 552 | ELENDE Lofosso | YANDZA Wilfrid | 598 | Mme IBO Céline Pélagie | PASSAGERS |
| 553 | | MAKESSE Martial | 599 | Mme KIFOUA Moulangui | MIERE Clotaire |
| 554 | | LIBESSA | 600 | | IPANGUI Raïssa |
| 555 | | OUBADIA Sixte | 601 | | BOUHANYI Matondo |
| 556 | | | 602 | | NDOULOU OUADIKANDA |
| 557 | LOUZALA René | ONGAGNA Steven | 603 | | MAVYLA Jean Gabriel |
| 558 | | ELENGA Paul | 604 | | Passagers |
| 559 | | OKENGUE Blandine | 605 | KIMBEMBE | PASSAGERS |
| 560 | | LOUKOMBO Philomène | 606 | MAMBOU Michel | LELO Cesar |
| 561 | | | 607 | | OBILIKIE Germain |
| 562 | BIZONGO Justin | | 608 | | MARIE CENTRAL |
| 563 | BOUDZEKI Jacques | TWAGIRASHYAKA Mokono | 609 | | DIANDAYA Madeleine |
| 564 | | KORILA Ruthe Welcom | 610 | | |
| 565 | | | 611 | OBAMBI Cesaire | |
| 566 | MOUNZOUBA P/c SAMBA | MOKOUMAN GOULALI | 612 | Armée du salut | |
| 567 | | Passagers | 613 | LANDU Née BASSOUMBA Edith | Mme ONDONGO Née Sengaza Lydia |
| 568 | ONTSOLO Anicet | DIKI ALPHONSINE | 614 | | BONGOBA Pablien Judicael |
| 569 | | Passagers | 615 | | |
| 570 | LIKIBI Casimir | NGOUNDZON ANTOINE | 616 | MALONGA Pierrette | MAWASA MB |
| 571 | | KEMBO ROGER | 617 | | KOUBEMBA Claude |
| 572 | | Passagers | 618 | | MOUKOKO JEAN |
| 573 | Océan du nord | MAYEDIDI NSONA | 619 | | DIAWARA Aboudoulaye |
| 574 | | | 620 | | MBIMI André |
| 575 | NKOUA Marcellin | Poste et télécommunication | 621 | | |
| 576 | | | 622 | NZINGOULA NKEMBO Fulbert | |
| 577 | NAOUAMONAOU D J | MASSOUKOU Roland | 623 | | BOUKOU Sangou |
| 578 | | | 624 | | NKOUNKOU Mahoukou |
| 579 | ELENDE Germaine | ACBF | 625 | | MAFOUTA DIAHOUNTESSA |
| 580 | | AQUINA BRUNEL | 626 | | MAFUALA Aimé |
| 581 | | NDZABA ARMAND | 627 | | SAMBA Kelly Jessie |
| 582 | | KTM | 628 | | MANOUANA Ernest |
| 583 | | | 629 | | MALONGA Baudouim |
| 584 | BALONGA Patrice | Passagers | 630 | | MIATEO KETIA |
| 585 | AMOZOUZOU Dieudonné | MPASSI ANDRE B | | | |
| 586 | | | | | |
| 587 | NSENGIYUMVA Joseph | | | | |
| 588 | OLESSONGO Okonda | Passagers | | | |



Appel à candidature : Chauffeurs Poids Lourd

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche deux(02) chauffeurs Poids Lourds expérimentés.

Lieu d'affectation :
Quartier Général du Parc à Mbomo

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du Chef de Service infrastructure, le titulaire du poste exécutera

les tâches suivantes :

- Transporter les employés et partenaires du PNOK en mission dans le respect des règles de circulation nationale, selon les plannings du programme et les directives de l'administration ;
- Assurer l'acheminement correct des biens et services nécessaires aux activités du Parc National d'Odzala-Kokoua ;
- Utiliser le véhicule selon les normes techniques et les procédures du PNOK ;
- Maintenir permanemment les documents du véhicule à bord et s'assurer de leur validité ;
- Résoudre les pannes techniques mineurs ;
- Prévenir l'administration des réparations importantes à effectuer ;
- Assurer le suivi quotidien du véhicule ;
- Veiller à la propriété du véhicule ;
- Reporter dans le carnet de bord, la consommation de carburant et le kilométrage en début et en fin de la journée et toute information relative à l'entretien du véhicule ;
- Inspecter et préparer le véhicule la veille du départ afin d'être prêt à l'heure ;
- Préparer le matériel supplémentaire à emporter en fonction des besoins (carburant, autocollants, drapeaux, outils, kit médical) ;



AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la SIAT sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le MERCREDI 23 AVRIL 2014 A 11 HEURES, à Pointe-Noire (15 avenue Raymond Poincaré), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2013 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
4. Fixation des indemnités de fonction du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014.
5. Pouvoirs à conférer.

Conformément à la Loi, les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, le bilan et le compte de résultat ainsi que les résolutions qui seront soumises à votre appréciation sont tenus à votre disposition au Siège Social.

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, vous avez la possibilité de vous y faire représenter. Un modèle de pouvoir est à votre disposition sur simple demande de votre part.

Le Conseil d'Administration

*unissons-nous
pour les enfants*



Avis de vacance de poste TA/CBRA/CSD/2014/001

**Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Nutrition**

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la spécialiste en Nutrition sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme de nutrition et des projets connexes spécifiques au sein d'un programme national ou sectoriel. Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Master en Santé Publique et Nutrition, Sciences de la Santé, Santé de la Famille et de la Nutrition, Épidémiologie Nutritionnelle, Santé et Promotion de la Nutrition et de Prévention des Maladies. Une formation en genre et en programmes de nutrition favorisant l'égalité des sexes serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la nutrition et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
 - Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 09 avril 2014 à 17 heures
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

ANNONCE LEGALE AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SAVINO DEL BENE, en sigle SDBC SAU, société anonyme unipersonnelle, au capital social de 10.000.000 F CFA, dont le siège social est au Centre-Ville, Tchikobo, Villa n°372, tenue en date du 09 septembre 2013, il a été décidé de :

- augmenter le capital social de la société SAVINO DEL BENE à 65.000.000 F CFA à compter de la date du 09 septembre 2013 ;
- Le dépôt a été enregistré au greffe du Tribunal de commerce sous le numéro 14 DA 234 (RCCM PNR CG/PNR/13B1109).

Pour insertion,

Maître Roland BEMBELLY

Cabinet d'avocats GOMES

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE TALANSI ANDRÉ

Les parents et les enfants Talansi informent parents, amis et connaissances la mort d'André Talansi (Nsona hôtel), survenue le 29 mars au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient à son domicile au centre ville, rue du Chaillut, en face du mess des officiers.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 8 avril

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h : recueillement à son domicile ;
- 12h : messe en l'église salustienne des Plateaux des 15 ans
- 14h : départ pour le cimetière familiale à Madibou
- 17h : fin de cérémonie.



IN MEMORIAM

5 avril 2011 – 5 avril 2014, voici 1095 jours déjà soit 30 ans que notre regretté père, mari, le colonel Makondjo Sylvestre a quitté la terre des hommes. A cet occasion, la veuve Makondzo née Mouloungui Georgine, les enfants Makondzo, ainsi que la famille Makondzo toute entière exhortent tous ceux qui l'ont connu ainsi d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cet effet une messe d'action de grâce sera dite le dimanche 6 avril pour le repos de son âme en l'église Sainte Rita de Moukondo.

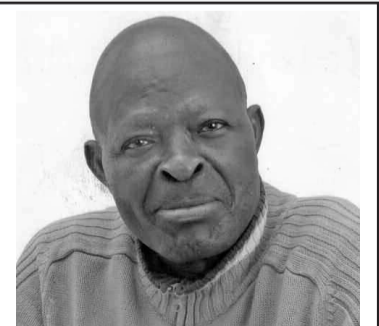


04 avril 2009 – 04 avril 2014. Cinq (5) ans déjà !

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni les souvenirs d'un d'être cher.

En ce jour, les enfants Ockana prient tous ceux qui ont connu monsieur Joseph Ockana d'avoir une pensée pieuse pour lui.

À cette occasion, une messe d'action de grâce sera célébrée le samedi 5 avril 2014 à 14h30 en l'église Saint-Esprit de Mougali.



À vendre à Brazzaville

Charrue à 4 disques Quivogne NEUVE. / 1 Tracteur MF 3630, 1 remorque 8T. , 2 MF 3080, Ce matériel est arrivé à Brazza et dédouané.

Possibilité de vente, depuis la France, de tracteurs, charrues, remorque, cover crop.

Contact : Brazza. M. Alama : 06 66 499 38

Contact : France M. Camille Gasdon : 0033 (0)2 40 55 56 21 / E.mail : camille.gasdon@wanadoo.fr

DÉMENTI DU GOUVERNEMENT SUR LES ALLÉGATIONS DE RFI

Il n'existe aucune collaboration entre les Fardc et les FDLR

Une lettre de protestation a été envoyée, au nom du gouvernement, à la haute direction de RFI dont le reportage diffusé le 1er avril sur ses antennes tendait à minimiser l'efficacité de la campagne militaire menée conjointement par les Fardc et la Monusco contre la rébellion Hutu rwandaise réfractaire au désarmement volontaire.

Un reportage de Radio France internationale (RFI) diffusé le 1er avril faisant état d'un échec programmé de l'offensive lancée par les Fardc contre les Forces démocratiques et de libération du Rwanda (FDLR), avec l'appui de la Monusco, a été au centre du point de presse animé le 3 avril par le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga. Ce dernier qui tenait à apporter un démenti sur les allégations de RFI au sujet de cette opération a, point par point, battu en brèche l'argumentaire développé par cette station de radio tendant à minimiser l'efficacité de la campagne militaire menée conjointement par les Fardc et la Monusco contre les FDLR. Loin de patiner comme l'a affirmé RFI, ladite opération qui vient à peine de commencer, se poursuit allègrement sans précipitation aucune. RFI table son évaluation sur trois semaines seulement alors qu'il s'agit d'un processus étalé sur une année, a fait observer Lambert Mende. Il s'est dit offusqué de voir cette station radiophonique balayer d'un revers de main « toutes les considérations relatives à la complexité de la situation, notamment du fait que nombre



Quelques éléments des FDLR

d'éléments résiduels des FDLR se sont constitués un bouclier humain en contraignant nos populations à vivre avec eux dans leurs repaires ne paraît guère très éloigné de la mauvaise foi ». Plus grave, a noté le ministre des Médias, chargé des relations avec le Parlement et de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté, RFI s'est permis via sa correspondante basée à Kinshasa d'affirmer que « la stratégie militaire du gouvernement et des Fardc serait fondée sur une complaisance délibérée vis-à-vis de ces forces négatives qui, pourtant, écument le territoire national depuis vingt ans ». Là-dessus, Lambert Mende s'est efforcé de démontrer ce qu'il considère comme des « contre-vérités » tendant à occulter les nombreux efforts déployés pour mettre un terme à l'existence des FDLR sur le territoire national. Rappelant que la présence des FDLR sur le

sol congolais remonte à 1994 dans les jours qui ont suivi le génocide rwandais, Lambert Mende a laissé entendre que « c'est seulement depuis peu que la RDC bénéficie de l'attention de la communauté internationale ».

Quoique tardif après les nombreuses exactions perpétrées contre les paisibles populations du Nord et Sud-Kivu, cet accompagnement aujourd'hui redynamisé par la création de la Brigade spéciale d'intervention de la Monusco est porteur d'espérance contrairement au pessimisme exprimé par RFI. « Ce n'est qu'en 2004 qu'ont débuté les opérations militaires des forces régulières congolaises pour l'éradication de ce groupe criminel rwandais », précise Lambert Mende avant de donner les dernières statistiques de terrain confirmant l'essoufflement, ou mieux la triste fin imminente des FDLR.

Capacité de nuisance des FDLR fortement réduite

Estimés à l'origine à plus ou moins 7.000, le nombre des combattants de ce groupe rebelle rwandais est allé décroissant grâce aux différentes opérations des Fardc mises en œuvre depuis 2004 (opération conjointe Fardc-Monusco, Kimia 1 et 2, Umoja Wetu et Amani Léo). Le bilan de l'ensemble de ces opérations, à en croire des sources gouvernementales, fait état de 2801 combattants FDLR tués lors des affrontements, de 3371 rapatriés au Rwanda au 30 avril 2012 et de 2367 armes récupérées (tous calibres confondus). Quant à l'effectif des FDLR actuellement en errance, il est estimé sur l'ensemble de l'est de la RDC à moins d'un millier de combattants. Ce qui contredit les fausses statistiques selon lesquelles ces forces négatives compteraient encore à ce jour 3640 hommes sur le territoire de la RDC disposant d'armes d'infanterie et d'effectifs susceptibles d'augmenter en raison des opérations de recrutement auxquelles ils continueraient à se livrer librement. À cette réduction d'effectifs, il faudrait ajouter la destruction par les Fardc de tous leurs sanctuaires et quartiers généraux, mais aussi « le tarissement de leurs sources de financement du fait que les opérations menées par les troupes gouvernementales les ont boutés hors des carrières minières où ils se livraient à l'exploitation illégale des ressources congolaises ».

Citant des experts, Lambert Mende a confirmé que « la capacité de nuisance des forces résiduelles des FDLR a été réduite de plus ou moins 90% et leur com-

mandement militaire totalement déstructuré à ce jour ». Et le ministre d'ajouter : « Soupçonner même un seul instant les autorités de la RDC de complaisance avec des forces négatives qui malheureusement nos populations est tout simplement un non-sens ». En outre, des rapports des experts des Nations unies pour la RDC, dit-il, renseignent de manière irréfutable qu'il n'est pas possible d'établir que des éléments FDLR aient servi dans l'armée régulière de la RDC. Toutefois, a reconnu le ministre, des cas isolés de violation de consigne par des éléments réfractaires à la discipline ou criminels ont pu être mis à jour parmi quelques éléments des Fardc. « Mais il n'y a là aucune raison objective de grossir les faits et d'accuser l'ensemble des forces armées nationales sans trahir l'intention inavouée d'affaiblir la RDC en la discréditant », a-t-il nuancé en épingleant également des cas isolés de déviations de la part des quelques officiers de la Monusco agissant à leur propre compte sans engager la force onusienne.

En tout état de cause, Lambert Mende entrevoit dans le reportage de RFI des desseins géostratégiques inavoués. Une lettre de protestation a été envoyée, au nom du gouvernement, à la haute direction de RFI, a laissé entendre Lambert Mende tout en annonçant des restrictions qui seront dorénavant apportées à la nouvelle législation en matière d'octroi de fréquences aux entreprises des médias étrangers qui entrera en vigueur très prochainement.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Un séminaire sur la législation pétrolière en RDC

Les travaux visent à outiller les députés nationaux de leur permettre de mieux appréhender le contenu du projet de loi portant régime général des hydrocarbures en cours d'examen.

Les députés nationaux suivent, depuis le 2 avril, au Palais du peuple un séminaire sur la législation pétrolière en RDC. Ces travaux visent à présenter les éléments ainsi que les aspects juridiques et fiscaux fondamentaux d'un régime pétrolier attractif et visant la maximisation des revenus générés par l'exploitation des hydrocarbures. L'objectif est également de donner aux députés, une vue et une compréhension communes des points qui ont représenté jusqu'à présent des divergences dans l'examen du texte de loi portant régime général des hydrocarbures au niveau de la chambre basse du Parlement. Intervenant à l'occasion de l'ouverture de ces travaux, le ministre des Hydrocarbures, Crispin Atama Tabe Mogodi, a rappelé le contexte économique international caractérisé par des fluctuations du cours du pétrole. Il a, en effet, indiqué que la RDC, dont le sous-sol reste pratiquement inexploré, continue de susciter l'intérêt des investisseurs nationaux et étran-

gers. À l'en croire, le gouvernement de la RDC, conscient du caractère non renouvelable des ressources fossiles comme le pétrole et le gaz, a levé l'option de mettre en place une législation fiscale et contractuelle considérée comme la plus appropriée pour l'exploitation des hydrocarbures, en vue d'assurer un développement économique durable au pays.

Pour le ministre des Hydrocarbures, en effet, la RDC est tenue, à l'instar d'autres États producteurs, de garantir, à travers la loi portant régime général des hydrocarbures, les quatre objectifs fondamentaux que sont le contrôle des activités pétrolières, le respect des règles d'hygiène et de sécurité, la protection de l'environnement et l'obtention d'une part équitable de revenus. De son côté, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a exhorté les participants à s'appliquer en vue de disposer des éléments nécessaires pouvant leur permettre de mieux appréhender le contenu du projet de loi portant régime général des hydrocarbures en cours d'examen à cette chambre basse du Parlement et d'apporter des avis constructifs en vue de l'amélioration de ce texte.

Lucien Dianzena

BCNUDH

183 cas de violations des droits de l'Homme recensés en février 2014

Les types de violations des droits de l'Homme les plus rapportés sont les atteintes au droit à l'intégrité physique, suivies par les atteintes au droit à la liberté et sécurité de la personne, au droit à la propriété et au droit à la vie.

Conformément à son mandat, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH) chargé d'auditer les cas de violations des droits de l'Homme en RDC vient de rendre publics les résultats de son monitoring réalisé durant le mois de février 2014. Un seul constat s'impose : c'est la légère hausse des violations des droits de l'Homme (183 cas recensés) sur l'ensemble du territoire national par rapport au mois de janvier où l'on a enregistré seulement 173 cas. Conséquence de cette évolution, c'est que le nombre de victimes a aussi connu une augmentation d'environ 190%.

Comme lors des évaluations précédentes, le Nord-Kivu, la Province Orientale et le Sud-Kivu constituent les provinces de prédilection où se commettent de nombreux abus en matière de droits de l'Homme. Et comme toujours, les auteurs de ces actes barbares sont recrutés essentiellement dans de la Police natio-

nale congolaise (PNC). En effet, le rapport du BCNUDH révèle que les agents de la police ont été responsables d'environ 34% du nombre total des violations des droits de l'Homme enregistrées en février 2014. Il y a aussi les éléments des Fardc et les combattants des groupes armés responsables respectivement de 30% et 28% du nombre total des violations des droits de l'Homme.

Les mêmes travers sont aussi déplorés dans les provinces de l'Ouest où le BCNUDH aura dénombré quatre-vingt-dix violations des droits de l'Homme ayant fait un peu plus de deux cent cinquante victimes. Là-dessus, la même source rapporte qu'au cours de ce mois de février 2014, au moins trois agents de la PNC et quatorze militaires des Fardc ont été condamnés pour des actes constituant des violations des droits de l'Homme. Enfin, notons que les types de violations des droits de l'Homme les plus rapportés sont les atteintes au droit à l'intégrité physique, suivies par les atteintes au droit à la liberté et sécurité de la personne, au droit à la propriété et au droit à la vie.

A.D.

SANTÉ

Les femmes informées sur la ménopause

Les six communications de quatre experts, dont trois gynécologues, à l'assistance à majorité féminine réunie à l'Institut national pilote des sciences de santé (INPSS) le 29 mars, a indubitablement prouvé la pertinence du sujet conforté par des témoignages spontanés forts appréciés.

La journée d'information sur la ménopause tenue en clôture du mois de la femme avait eu pour allocution introductive « La ménopause et le cancer ». Le sujet développé par le président national de l'Ordre national des médecins, le Dr Antoine Mbutuku à propos des cancers de la vulve et du vagin, du col, de l'utérus (endomètre), de l'ovaire et mammaire (sein) s'est avéré très instructif. En effet, les femmes ont manifesté une certaine inquiétude, à savoir que le cancer du col de l'utérus, placé à la 2^e place des cancers féminins dans le monde est sexuellement transmissible. Causé dans la majorité des cas par une infection par le virus du papillome humain (HPV), il se développe sur une période de cinq à quinze ans. Et on apprend l'existence d'un vaccin destiné aux filles dès l'âge de 13 ans, période supposée avant le premier rapport sexuel, à titre préventif, plusieurs ont tenu à s'enquérir de la disponibilité au niveau local pour leur progéniture. Un intérêt similaire a été observé pour le cancer du sein présenté comme plus ou moins facile à diagnostiquer et le plus fréquent. L'absence de grossesse ou une première grossesse après 30 ans, des premières règles précoces, une

ménopause tardive survenant après 55 ans évoqués comme facteurs de risque, le Dr a préconisé de procéder à la palpation et à un dépistage par mammographie. Comme pour la pathologie précédente, il a martelé sur la nécessité de la sensibilisation de la population au dépistage dans l'espoir d'une réduction des cas.

Réponse à la question essentielle « qu'est-ce que la ménopause ? », le premier exposé du Dr Jean-José Wolomby ne l'a pas tenu pour la fin de la vie mais l'a « symbolisé comme un coucher de soleil ». L'âge moyen de la survenue de ce phénomène inhérent à la vie de la femme correspondant à la fin de sa période reproductive situé entre 45 et 55 ans est ramené à 46, 4 ans chez la Congolaise, selon l'étude de Mme Tozin, gynécologue des Cliniques universitaires de Kinshasa (CUK). La fin des règles étant le signe inéluctable de l'entrée en ménopause, le président national de la Société congolaise de gynécologie et d'obstétrique (Scogo) a insisté qu'il faut a posteriori « douze mois consécutifs pour conclure à son installation ». Et de conclure de la sorte : « La ménopause peut être muette ou troublée » et n'est pas une maladie même si certains signes, (l'inconfort qu'il est susceptible d'entraîner) inquiètent la femme ».

Signes apparents

La première prise de parole du Pr Justin Mboloko s'est focalisée sur les « signes apparents de la ménopause ». La perturbation la plus importante



Une vue partielle de l'assistance à la journée d'information du 29 mars

épinglée par le chef de service de gynécologie de CUK se situe au niveau des manifestations climatériques, matière effleurée par son prédécesseur. Les bouffées de chaleur restent le signe le plus dérangent au côté notamment des céphalées, troubles de sommeil et de mémoire, baisse de la libido et l'anxiété. Au long terme, il a évoqué la survenue de l'ostéoporose, une tendance au diabète, etc. et, du point de vue neurologique, dans les cas extrêmes, la dégénérescence au niveau des nerfs cause des pertes de mémoire pouvant aller jusqu'à l'Alzheimer. Quant à la directrice du nursing de la Clinique Ngaliema, Odette Mwamba, elle s'est appesantie sur la « ménopause et prise de poids » quitte à souligner : « comme la puberté, la ménopause est une période propice aux rondeurs ». L'infirmière qui a ici pointé du doigt les modifications hormonales inéluctables a dès lors fait part à ses homologues féminines de

quelques attitudes et habitudes alimentaires nouvelles à adopter quitte à s'assurer le contrôle de leur poids. En plus de veiller sur son alimentation, Odette Mwamba a préconisé une pratique sportive quotidienne. Les femmes ont donc ainsi été enjointes à « adopter une bonne hygiène de vie à travers une alimentation saine et équilibrée ainsi qu'une activité physique régulière ».

Complémentaires, les dernières communications successives des Dr Wolomby et Mboloko portaient, d'une part, sur les complications de la ménopause et, d'autre part, les remèdes aux désagréments ressentis. Centré sur les « risques cardio-vasculaires », le président national de la Scogo a incriminé le cholestérol comme facteur à risque le plus connu. Et d'ajouter comme facteurs aggravants le tabagisme, l'obésité, la diabète, le sédentarisme et la pilule œstroprogestative de la 4^e génération, des causes possibles de l'acci-

dent vasculaire cérébral (AVC), la thrombose veineuse ou artérielle, l'anévrisme et l'hypertension artérielle. Et de conclure : « certaines de ces pathologies étant asymptomatiques, il y a nécessité d'un check-up régulier à ajouter au dépistage des cancers du col et du sein ». Le chef de service de gynécologie de CUK a recommandé le traitement hormonal classique de la ménopause au moyen d'estrogènes à associer progressivement à la progestérone, quitte à supprimer les symptômes climatériques et de la sorte améliorer la qualité de la vie. Il a du reste mis en garde contre l'automédication.

Organisée par la Technique des soins de la haute école libre africaine (Tshela) et l'Association nationale des infirmiers congolais (Anic) à destination des femmes de plusieurs secteurs, la journée d'information sur la ménopause a réuni plus d'une centaine de femmes. Tenue avec le soutien du ministère de la Santé, la délégation Wallonie-Bruxelles et la participation de la firme Abbot, la réunion a marqué de manière significative la clôture du mois de la femme. En effet, la présidente de l'ASBL Tshela, Rachel Izizaw s'est réjouie de l'intérêt manifestée par les participantes allant jusqu'à livrer sans gêne des témoignages personnels. Du reste, elle a souligné : « La mobilisation des femmes par rapport à ce thème prouve que la ménopause est un problème de société et de santé publique ».

Nioni Masela

SANTÉ

Bientôt un nouveau financement pour la lutte contre la tuberculose

Cette maladie, qui demeure parmi les principales causes de mortalité en RDC, requiert des moyens financiers importants avec des interventions bien précises.

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme entend apporter de nouveaux financements à la RDC pour soutenir la lutte contre cette pathologie. Ce nouveau financement tiendra compte des exigences du Fonds mondial tel que préconisé par le nouveau modèle de financement. Pour définir des actions à mener dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, il faut impliquer toutes les parties prenantes à la lutte. C'est ce qui justifie la tenue du dialogue national

ouvert mercredi au centre catholique Béthanie par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Au cours de cette réunion, les participants vont devoir rédiger la note conceptuelle qui contiendra les priorités de la RDC en matière de lutte contre la tuberculose.

Cette note à présenter au Fonds mondial, souligne le ministre de la Santé publique, devra être de qualité. C'est la raison pour laquelle il invite les participants à « travailler d'arrache-pied et de participer activement aux travaux intensifs du dialogue national afin que la note conceptuelle soit un document de qualité ». Parlant du nouveau modèle de financement du Fonds mon-

dial, le Dr Félix Kabange Numbi révèle qu'il s'appuie sur les plans stratégiques nationaux et aide les pays à mieux planifier les mesures de contrôle de ces fléaux et d'offrir la prise en charge et le traitement aux personnes affectées, notamment par le renforcement du système de santé et des systèmes communautaires de base. Il s'appuie aussi sur un dialogue permanent au niveau des pays. Il est donc question, indique-t-il, d'un dialogue inclusif rassemblant tous les partenaires technique et financier, les bailleurs de fonds, les programmes spécialisés et la société civile représentée largement par les organisations communautaires.

Aline Nzuzi

Les acteurs impliqués dans la lutte contre la tuberculose en dialogue national

Les retrouvailles se tiennent sur demande du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme qui a initié des éléments-clés d'un nouveau modèle de financement.

L'objectif général de ce processus est donc de contribuer à la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités du plan stratégique national de lutte contre la tuberculose par l'élaboration de la note conceptuelle dans le cadre du nouveau modèle de financement du Fonds mondial, avec un processus participatif et inclusif de toutes les parties prenantes.

Concrètement, les participants, qui se réunissent en dialogue national du 3 au 5 avril dans la salle de conférence de l'église Sacré-Cœur dans la commune de la Gombe, ont pour tâche de mettre en place un processus inclusif permettant d'impliquer toutes les parties prenantes et les forces vives à l'élaboration de la note conceptuelle et d'identifier les axes prioritaires et activités du plan stratégique national à intégrer dans la note conceptuelle en vue de la soumission du CCM RDC au Fonds mondial, avec l'implication de toutes les parties prenantes de la lutte contre la tuberculose. Aussi devront-ils partager les expériences entre toutes les parties prenantes en vue d'une mise en œuvre efficace des activités de la note conceptuelle et du plan stratégique national et proposer les stratégies de mise en œuvre efficace du mécanisme de gestion des financements. Une fois arrivé à terme, le processus d'élaboration de la proposition de la composante tuberculose permettra d'investir de manière plus stratégique et d'avoir un impact plus marqué à l'échelle internationale sur le VIH, la tuberculose et le paludisme. Il s'agit d'un nouveau modèle de financement en sept étapes, à savoir le renforcement des plans stratégiques nationaux, l'alignement du processus du Fonds mondial sur le dialogue national permanent entre les parties prenantes, l'élaboration et la présentation de la note conceptuelle, l'examen indépendant des notes conceptuelles par le comité technique d'examen des propositions, la détermination ou approbation des plafonds budgétaires par le comité d'approbation des subventions, l'élaboration des subventions ainsi que l'approbation des subventions par le conseil d'administration.

Cette rencontre nationale, qui réunit toutes les parties prenantes (public, privé, partenaires techniques et financiers, personnes affectées par la tuberculose et le VIH, personnes à hauts risques, etc.) aux différentes étapes de l'élaboration de la note conceptuelle, devra aboutir, à l'étape finale, à sa rédaction et soumission au niveau du pays. Il s'agit d'un processus participatif et inclusif comprenant cinq temps forts.

Gypsie Oïssa Tambwe

BANQUE MONDIALE

« apartheid énergétique » contre l'Afrique

Le président de l'institution monétaire, Jim Yong Kim, n'a pas mâché ses mots pour dénoncer le gap énergétique entre l'Afrique et le monde industrialisé.

Dans son dernier discours à Washington, le 1er avril, il a qualifié la situation d'une « apartheid énergétique » car, selon lui, la consommation d'un milliard de personnes vivant dans le continent africain se situe dans les mêmes propor-

tions que celle de la Belgique avec ses 11 millions d'habitants. Il a réitéré l'intérêt de continuer à investir en Afrique, notamment à travers des projets comme Inga III. Cet ouvrage qui devient une réalité au jour le jour sera, selon lui, est la plus grande centrale du monde. Concrètement, l'infrastructure, dès sa mise en œuvre, sera en mesure de fournir l'équivalent de la moitié de la capa-

acité de production de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. En termes de propreté, Inga III dont la première pierre sera posée en 2016 permettra d'éviter l'émission de 8 milliards de carbone sur 30 ans. Il faut trouver l'importante somme de 12 milliards de dollars américains pour passer du rêve à la réalité. Sa capacité totale est de 4800 MW.

Laurent Essolomwa

COOPÉRATION

Une délégation mixte des bailleurs de fonds européens au Bas-Congo

L'objectif de leur mission est d'évaluer les projets d'appui financés par ces partenaires, en l'occurrence dans le secteur de la santé.

La délégation mixte des bailleurs de fonds européens est constituée des représentants de l'Union européenne, de la coopération britannique, du Fonds mondial et de la Gavi (Alliance pour le vaccin et la vaccination). Conduite par le ministre provincial de la Santé du Bas-Congo, Mme Thérèse Louise Mambu, cette délégation s'est entretenue avec le vice-gouverneur de la province, Atou Matubwana Nkuluki. Leurs discussions ont tourné autour de tout ce qui est réalisé et de ce qui reste à faire pour des dispositions utiles dans le cadre de ce programme de coopération.

À l'issue de cette mission d'évaluation, la délégation mixte compte, dans l'avenir, mettre en place une meilleure approche d'appui pour permettre à la population d'avoir accès à des soins de santé de qualité. Exprimant leur inquiétude sur la tarification exagérée des soins de santé, les bailleurs de fonds européens ont émis le vœu de voir les autorités du Bas-Congo s'impliquer dans la planification des besoins réels exprimés par la population dans le cadre de l'accès aux soins de santé de qualité pour un appui financier conséquent. Pour sa part, le vice-gouverneur de la province a exprimé son souhait de voir les bailleurs de fonds prendre en compte les besoins de la population dans le cadre de l'accès et de l'amélioration des soins de santé de qualité.

G.O.T.

JUSTICE

La législation sur les chambres spécialisées mixtes est en pleine gestation

Le chef de l'État avait déjà relevé dans son discours devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le 23 octobre 2013, le caractère réfléchi des dites juridictions.

Au moment où des ONG internationales lèvent la voix pour plaider en faveur de l'adoption par le Parlement congolais de l'avant-projet de loi relatif à la création de chambres spécialisées mixtes chargées de juger les responsables d'atteintes graves aux droits humains, le gouvernement joue à l'apaisement. Loin d'être ému outre mesure par cette fronde orchestrée par ces associations dont la requête est relayée par Human Rights Watch dans son dernier rapport du 1er avril, l'exécutif national a tenu à les rassurer le fait qu'il est en plein dans cette dynamique. Évoquant la question au cours de son point de presse le 3 avril, le ministre des Médias, chargé des relations avec le Parlement et de l'Initiation à la nouvelle citoyenneté, Lambert Mende, a qualifié d'hilarante la tentative des dites ONG de défoncer une porte ouverte. Pour lui, le chef de l'État avait déjà relevé dans son discours devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès, le 23 octobre 2013, le caractère judicieux des dites chambres spécialisées. « *Nomobstant les compétences de la Cour pénale internationale, il est judicieux d'instituer, au sein de nos juridictions, des chambres spécialisées dans la répression desdits crimes* », avait-il déclaré au passage.

La réflexion est donc en cours pour doter la RDC de ces chambres spécialisées mixtes. En témoignent les discussions entamées en conseil des ministres sur le projet de loi portant organisation et fonctionnement des chambres mixtes spécialisées dans certaines juridictions congolaises. Tout est mis en œuvre en vue de matérialiser le projet à l'image de la révision par le gouvernement de l'avant-projet sur les chambres spécialisées mixtes et l'adoption en décembre 2013 par une commission de l'Assemblée nationale de la loi de mise en œuvre du statut de la Cour pénale internationale. Cette législation, à en croire Lambert Mende, est en pleine gestation. « *Alors que le gouvernement attend à cet effet le point de vue des organisations de la société civile congolaise, entre autres citoyens de la RDC, la chose est présentée comme devant résulter des oukases d'organisations périphériques* », a-t-il indiqué.

Alain Diasso

ITURI

Le gouvernement se mobilise contre le charbon symptomatique

Une mission d'experts y est descendue pour se rendre compte de la propagation de la maladie sur le terrain et faire un état des lieux.

Le charbon bactérien ou symptomatique est une maladie qui affecte les vaches. Cette épidémie qui sévit actuellement à Mahagi-Port, en Ituri, a commencé à décimer le bétail bovin dans cette partie du pays. Pour remédier à cette situation, le ministre de l'Agriculture et développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, avec l'aval du Premier ministre, a dépêché une équipe d'experts constituée des spécialistes du laboratoire vétérinaire national et de son cabinet. L'objectif de cette mission est non seulement d'arrêter, par la vaccination, la propagation de cette épidémie dont certains foyers sont déjà signalés dans le territoire d'Aru, mais aussi de collecter des informations supplémentaires sur la nature de l'agent pathogène pour des examens approfondis au laboratoire vétérinaire national. Pour la réussite de cette mission, le gouvernement a fourni aux équipes descendues sur le terrain un appui logistique constitué de cinq motos, l'acquisition des vaccins, l'appui à la communication et aux vaccinateurs.

Cette action du ministère devra se poursuivre sur l'ensemble de l'Ituri au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, étant donné que les équipes en œuvre sur le terrain continuent leur déploiement dans le territoire. L'intervention, qui s'inscrit dans le cadre de la campagne agricole, a été rendue possible grâce à la chaîne de froid spécifique au secteur vétérinaire.

G.O.T.

FOOTBALL

Nomination imminente du sélectionneur de la RDC

Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2015 prévues au Maroc s'approchent. Et la RDC n'a pas encore de sélectionneur depuis l'abdication de Claude Le Roy en juin 2013. Mais depuis peu, l'on apprend que des dossiers de candidatures seraient déposés à la Fédération congolaise de football association (Fécofa) qui doit proposer au ministre des Sport, Baudouin Banza Mukalay, le nom du prochain sélectionneur des Léopards de la RDC.

Le ministre Banza attend les propositions de la Fécofa sur la constitution des staffs techniques des sélections (seniors, U23, U20, U17) afin de se mettre résolument au pas par rapport à la phase finale de la CAN U23 de 2015 en RDC et aussi la CAN seniors 2015 prévue au Maroc. Aussi a-t-on appris que Jean-Claude Mukanya est proposé comme sélectionneur des Léopards U20, Christian N'Sengi Biembe sélectionneur des U23 et Joe Tshupula comme celui des Léopards U17, avec comme adjoint l'entraîneur Éric Tshibusu. En ce qui concerne les dossiers de candidature au poste de sélectionneur des Léopards seniors, on murmurerait des noms des Français Jean-Michel Cavalli (ancien sélectionneur d'Algérie), Pierre Lechantre (ancien sélectionneur du Cameroun), Hubert Velud (ancien coach du Togo). Le Belge Hugo Broos serait également sur la liste des candidats. Un autre technicien belge, Georges Leekens (ancien sélectionneur de Belgique), avait aussi manifesté son intention de venir en RDC, mais il a finalement signé pour la Tunisie.

Le nom du croate Luka Peruzovic et de Mwinyi Zahera (coach de Feignies en France) seraient aussi repris sur cette liste, et ainsi que celui de l'ancien sélectionneur adjoint des Léopards, Otis N'Goma Kondi qui connaît très bien les Léopards par rapport à tous les autres candidats. Il a été sé-



lectionneur intérimaire des Léopards et adjoint du Français Robert Nouzaret. À la démission de ce dernier en 2011, Otis N'Goma a amené seul les Léopards à Lunda Norte en Angola pour un match amical mémorable remporté par la RDC sur l'Angola (2-1). Il est donc l'un des rares techniciens congolais qui aurait déposé sa candidature pour le poste de sélectionneur de la RDC. Actuel entraîneur principal de l'équipe de Saint-Amand en division d'honneur en France, Otis N'Goma a donc un vécu avec les Léopards, lui qui a coaché les Léopards lors du match amical contre l'équipe de France A' (0-0) à Marbella en Espagne en le 5 février 2008. Ce jour-là, il avait à ses côtés Florent Ibenge Ikwange qui vient de qualifier V.Club, pour la première fois depuis 20 ans, en quarts de finale (phase des poules) de la Ligue des champions d'Afrique. De cette génération de Marbella sont sortis Mulumbu, Mongongu, Parfait Mandanda, Makiadi, Ilunga Hérita, Rodrigue Dikaba, Larys Mabiala, etc. Otis N'Goma a donc l'avantage de connaître ces joueurs, ainsi que d'autres tels Trésor Mputu, Mbokani, Matumona Zola, et aussi ceux qui sont encore binationaux.

La candidature d'Otis N'Goma comme sélectionneur national tomberait à pic en ce moment où la préférence est celle d'un sélectionneur congolais, au lieu d'un expatrié. « *En fait, pourquoi ne pas miser sur un entraîneur du cru ! Pourquoi ne pas compter sur nos propres ressources ? S'attacher le ser-*

vice d'un entraîneur expatrié en équipe nationale est un complexe d'infériorité propre au football. Faudra-t-il continuer avec le mythe du sorcier blanc ? Rien ne prouve qu'ils sont meilleurs que les Africains, qu'ils ont les meilleurs résultats. Si quelques-uns comme feu Bruno Metsu, Philippe Troussier, Hervé Renard

... ont réussi, nombreux sont des expatriés qui ont échoué ces dernières années », argue un analyste du football congolais.

Notons que le Nigérian Stephen Keshi a réussi à qualifier le Togo pour le Mondial en 2006 avec une seule star, Adebayor. Il a été remplacé par l'Allemand Otto Pfister qui n'a engrangé aucun point au mondial allemand. Harouna Doula a qualifié le Niger pour la Coupe d'Afrique 2010 en Angola, avant d'être démis de ses fonctions au profit du Français Rolland Courbis qui a fini dernier de son groupe avec zéro point. Soulignons aussi que onze entraîneurs expatriés seulement ont remporté la CAN contre quatorze sélectionneurs locaux en étant en chaque fois en infériorité numérique au coup d'envoi de la CAN. Tenez, Stephen Keshi a remporté la CAN 2013 en Afrique du Sud alors qu'il y avait neuf sélectionneurs européens contre sept Africains. Même le Cap-Vert a réussi sa CAN 2013, et éliminé de peu des éliminatoires la Coupe du monde (match perdu par forfait suite au litige sur une qualification d'un joueur) avec à la tête un entraîneur local novice. « *Pourquoi aurons-nous des autorités, scientifiques, médecins, commandants de l'armée, députés, etc. congolaises et que le football soit le métier intelligent où aucun Congolais ne peut réussir ? Quand est-ce qu'on accordera la confiance et le respect que méritent les entraîneurs congolais ?* », s'interroge-t-on dans l'univers du football local.

Martin Enyimo

AFRIQUE

Les vainqueurs du prix Médias sur la contrefaçon sont connus

Adedeji Ademigbuji et Birame Faye recevront prochainement leur prix, en France, au cours d'une cérémonie qui se déroulera en présence de Mme Tracy Garner, responsable Anti-contrefaçon Monde de Schneider Electric.

Le verdict de Schneider Electric, spécialiste mondial de la gestion de l'énergie, est tombé le 3 avril sur les deux vainqueurs du prix Médias sur la contrefaçon électrique en Afrique. Cette première édition reconnaît deux journalistes africains : Adedeji Ademigbuji et Birame Faye, qui publient et diffusent des reportages d'investigations traitant des problèmes liés à la contrefaçon électrique en Afrique, rapporte African Press Organization.

Selon le président de Schneider Electric pour l'Afrique, Mohammed Saad, son entreprise est très fière de décerner pour la première fois ces Media Awards de la contrefaçon électrique en Afrique. « *... Nous avons été très impressionnés par la quantité et la qualité des candidatures. Les évaluer a représenté un processus extrêmement complexe, mais nous avons conclu à l'unanimité*

qu'Adedeji Ademigbuji et Birame Faye méritaient d'être désignés vainqueurs. Au nom de Schneider Electric et à titre personnel, je tiens à adresser mes plus sincères félicitations à ces deux journalistes très talentueux », a-t-il déclaré.

Qui sont ces deux gagnants ?

Après avoir obtenu son diplôme national au sein de l'école The Polytechnic à Ibadan, dans l'État d'Oyo au Nigéria, Adedeji Ademigbuji, a débuté sa carrière de journalisme en 2001 en tant que stagiaire. En 2006, il rejoint, en tant que correspondant principal, l'équipe du magazine national Standard qu'il quittera la même année pour devenir rédacteur pigiste pour le journal The Sun. En 2011, Adedeji a rejoint le National Mirror en tant que correspondant d'affaires. Après avoir remporté le prix Sera 2013 (Social Enterprise Reporting Award) dans la catégorie RSE et le Prix NMMA (Nigerian Media Merit Awards) dans la catégorie prix Coca-Cola pour les marques et le marketing, ainsi que plusieurs trophées dans les catégories Journaliste de l'année et Reporter en télécommu-

nications de l'année, il a intégré la rédaction du journal The Nation où il dirige les pages consacrées aux marques et au marketing.

Le deuxième lauréat, Birame Faye, est un élève du Centre d'étude des sciences et techniques de l'Information (Cesti) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). Il a rejoint le journal Le Quotidien dès la fin de ses études. Après avoir suivi une spécialisation au journalisme en ligne au sein de l'Institut International de Berlin, Birame va être affecté au service politique de son journal et participera ensuite à deux sessions de formation en journalisme économique et financier auprès de la Fondation Thomson Reuters. En 2012, il a également bénéficié d'une formation en journalisme d'investigation dispensée par l'Institut Panos de l'Afrique de l'Ouest (IPAO). À deux reprises, il a remporté le premier prix du journalisme d'investigation lancé par IPAO. Birame Faye est titulaire d'un master en Médias et communication ainsi que d'un master en Gestion des projets.

Gypsie Oïssa Tambwe

FOOTBALL ET VIOLENCES

Six supporters du DCMP interdits d'accès aux stades

Les violences perpétrées par les supporters du Daring Club Motema Pembe (DCMP) de Kinshasa, le 23 février, au stade Tata-Raphaël de la Kethule de Ryhove lors du match de groupe B de la 19e édition du championnat national contre l'AS V.Club, continuent de produire des conséquences à l'endroit des auteurs de ces troubles.



Policiers au milieu des tribunes des supporters du DCMP lors du match contre V.Club le 23 février

Dans une correspondance adressée au président du comité de direction de DCMP datée du 31 mars, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a décidé d'interdire à six supporters du Daring club Motema Pembe (DCMP) d'accéder dans les stades à travers tout le pays pour une durée indéterminée. Il s'agit d'un certain Mamale, de Guelor Liongo, d'Alain Basuki, de Mbo Mundele, de Denzou Makoso et de Bobo qui est agent du ministère de la Jeunesse, des sports, de la culture et des arts.

L'instance faîtière du football congolais s'est fondée sur les articles 11 et 21 de son Code disciplinaire pour prendre ces sanctions. Selon le secrétaire général Grégoire Badi Ediba de la Fécofa, « ces supporters ont été identifiés par le comité de gestion lors des troubles survenus le dimanche 23 février lors du match DCMP-V.Club. C'est ainsi que le ministre des Sports nous a instruits de sanctionner ces auteurs des troubles ». La copie de la lettre adressée au président du DCMP a été envoyée à toutes les entités sportives du pays, fait-on savoir. Cette interdiction ne pourra être levée qu'avec le soutien du Daring Club Motema Pembe qui visiblement a du pain sur la planche dans l'encadrement des supporters.

le DCMP, doit-on souligner, connaît depuis quelques années de moments difficiles avec la crise qui règne en maître entre ces organes dirigeants. Et cela est bien perceptible dans le chef des supporters qui s'illustrent de plus en plus dans l'indiscipline et les violences au stade.

Martin Enyimo

FOOTBALL-TRANSFERT

Deo Kanda renforce l'effectif de V.Club

La nouvelle recrue de l'AS V.Club, Deo Kanda A Mukok, a eu sa première séance d'entraînement avec ses nouveaux coéquipiers, le 3 avril, dans la matinée au stade Révérend-père-Raphaël-de-la-Kethule de Ryhove récemment réfectionné sur financement du président sportif des Dauphins Noirs de Kinshasa, le général Gabriel Amisi Kumba, alias Tango Four.

Deo Kanda a signé pour deux saisons avec V.Club, avec une option conservatoire; cela signifie qu'un club qui voudra s'attacher ses services durant les deux ans de bail devra négocier avec V.Club, a précisé, à Radio Okapi, Raphaël Esabe, secrétaire sportif de la section football des Dauphins Noirs de Kinshasa. Soulignons que le montant du transfert de cet international congolais dans V.Club n'a pas été rendu public. Deo Kanda arrive donc en renfort au réseau offensif du team vert et noir de la capitale de la RDC récemment qualifié pour la phase des poules de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique au détriment de Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud.

Après la qualification, le coach Florent Ibenge Ikwange de V.Club avait d'ailleurs fait part de son intention de renforcer son effectif pour la suite de la compétition. Et pour sa part, Deo Kanda compte s'investir à fond pour son nouveau club. « Je viens de signer avec V.Club et je vais servir ce club. L'accueil a été chaleureux et cela m'a motivé de travailler dur pour apporter un plus au sein du club », a-t-il déclaré.

C'est en 2007 au sein du Daring Club Motema Pembe que Deo Kanda s'est révélé au public sportif congolais. En 2009, il a rejoint le TP Mazembe de Lubumbashi où il a remporté par deux fois la Ligue des champions d'Afrique. Il a effectué un test probant à Courtrai en Belgique, mais visiblement les négociations entre le club belge et Mazembe n'avaient pas abouti. Mais dans son désir de changer d'air, Deo Kanda s'est retrouvé au Raja de Casablanca au Maroc en 2013. Il a disputé la finale de la 8e Coupe du monde des clubs avec le club marocain face au Bayern Munich (0-2 en faveur du club allemand). Mais ensuite, Raja a résilié son contrat à l'amiable avec le Congolais, ainsi que d'autres joueurs étrangers du club. Deo Kanda relance donc sa carrière dans V.Club, avec la possibilité de disputer à nouveau une compétition continentale, la Champion's League à l'occurrence.

M.E.

MUSIQUE

Rien que des invités de marque au concert d'Olivier Tshimanga

De Simaro Lutumba en passant par Pépé Felly Manuaku, Maïka Munan, Seck Bidens, Souzy Kasseya jusqu'à Papa Wemba, les hôtes de la grande première de la « Pièce Tshimangologie guitare » prévue pour le 5 avril à la Halle de la Gombe se comptent parmi les grands de la chanson congolaise.

Arrivé à Kinshasa en décembre dernier avec la grande ambition d'y emmener « un concept jamais vu, dont on a jamais entendu parlé », c'est de la sorte qu'a germé l'idée de créer la « Pièce Tshimangologie guitare » avec soixante guitaristes sur scène. Du reste, Olivier Tshimanga dit avoir trouvé là la meilleure manière de restituer au guitariste congolais une place qui lui revient de droit. Aussi l'on comprend mieux qu'il veuille aussi associer à cet événement ceux qu'il tient pour des figures emblématiques qui, à un moment ou un autre de sa carrière, se sont constitués en mentors pour lui.

Fort de son expérience enrichie au travers de ses nombreuses collaborations au niveau continental et en Occident, Olivier Tshimanga ne jure plus que par la « tshimangologie », le style personnel qu'il s'est créé depuis peu. Et le plus gros défi qu'il entend relever à ce jour n'est rien d'autre que son show de samedi. Il était parti avec l'idée de réunir le double de l'effectif, soit cent-vingt guitaristes au départ. Dès lors Olivier explique : « Je voulais simplement créer une symphonie de guitares, seulement m'exprimer. Il est fréquent d'entendre parler de symphonie de violonistes, d'orchestres philharmoniques et harmoniques, je



Olivier Tshimanga entouré de Christophe Roussin Christian (directeur adjoint et chargé de communication de l'IF) lors de la conférence de presse

me suis dit qu'à mon tour je pourrais valoriser les guitaristes de ce pays ». Venu de France depuis près de quatre mois maintenant, Olivier s'attelle à mettre sur pied cette imposante machine musicale après une observation qui l'a désorientée face au peu de considération accordée à ses homologues guitaristes. Son point de vue, il l'a dit haut lors de la conférence de presse tenue dans la Salle polyvalente de l'Institut français (IF) le 2 avril, « les guitaristes sont payés en monnaie de singe ». Arrivé à cette conclusion après avoir côtoyé plusieurs orchestres surtout que, souligne-t-il : « je suis guitariste et je sais voir ce qui se passe en face de moi ». Dès lors, il a choisi comme cheval de bataille de « valoriser le guitariste car il n'est pas toujours dit que seul le chanteur soit mis en évidence en musique comme on le pense ici au Congo ». Si en Occident, soutient-il, « il existe des concepts où batteurs, percussionnistes, violonistes, etc. sont mis en avant, pourquoi pas les guitaristes ? ». Et de renchérir : « Ceci va nous permettre également de réaliser qu'en dehors de la rumba, l'on peut aimer de la musique jouée rien que par des ins-

trumentistes ». Aussi envisage-t-il désormais de passer à Lubumbashi, à Kisangani, à Mbuji-Mayi et à Kananga après l'étape initiale de Kinshasa, sa ville natale et témoin de ses débuts.

L'humanitaire s'invite

En plus de revaloriser l'image du guitariste congolais dans l'art d'Orphée local, il faut rappeler qu'Olivier confère une dimension humanitaire à ses concerts. Dès lors, le thème des soirées en province restera le même que celle de Kinshasa : « Ma guitare et moi au profit des enfants de la rue ». Le caractère philanthropique déjà ainsi imprimé est l'autre motivation de la mise sur pied de la « Pièce Tshimangologie guitare ».

Si les artistes précités sont tenus pour des icônes de la rumba, ils font partie de la sphère du guitariste Olivier Tshimanga qui les a en haute estime. Bien que fort jeune encore, il n'en serait d'ailleurs pas exclu au regard de la notoriété dont il jouit dans le milieu musical local à partir de Paris où il réside et n'est pas inconnu non plus. Il s'est d'ores et déjà fait un nom dans l'univers de la rumba mais pas que et reconnaît en tirer d'heureux bénéfices.

Nioni Masela

BANDE DESSINÉE

L'expérience congolaise s'exporte en Guinée

Invité au Salon de caricatures et de bandes dessinées appelé festival Bulle d'Encre, le bédéiste et caricaturiste Kash Thembo a fait part de son expertise animant des ateliers en faveur des élèves guinéens et étudiants de l'école des arts locale en marge du salon organisé du 25 au 27 février.

L'expérience s'est révélée de toute importance pour le bédéiste kinois accompagné de Lassane Zohoré (Côte d'Ivoire), Tonakpa (Bénin) et de Jul Berjeaut (France). Avec grand enthousiasme, il en a fait part aux *Dépêches de Brazzaville* à son retour en ces termes : « Tous quatre, nous avons discuté avec les étudiants décidés à embrasser le métier d'illustrateur et de bédéiste. Au travers de leurs questions, ils se sont montrés très intéressés par nos travaux respectifs ».

Plus particulièrement, Kash nous a confié qu'il devait sa présence à Conakry au fait que l'organisateur de Bulle d'encre, le caricaturiste Oscar Ben Barry, trouvait éloquent son expérience

personnelle et jugeait important de la partager aux jeunes débutants. « Oscar tenait à ce que je parle de mon expérience car il estimait que nous étions parmi les premiers à s'être lancés dans la promotion de la BD africaine. Aussi voulait-il que j'encourage ceux qui venaient de commencer », nous a-t-il dit. Pour ce faire, Kash affirme qu'il s'est dès lors employé notamment à retracer son parcours de bédéiste en qualité de coordinateur des quatre premiers Salons africains de la BD. « J'ai eu à relater les péripéties qui nous ont conduits à la création d'un festival de BD. J'ai également parlé de l'histoire de la BD en RDC à partir des années 1960-1970 jusqu'à notre génération actuelle », nous a expliqué Kash. Et de renchérir ici à propos des Salons africains de la BD : « Je leur ai fait comprendre qu'avec l'organisation de ce genre de manifestation nous avons élevé la BD en art majeur. Pendant longtemps, la BD ne se rangeait pas à côté des grands arts comme la peinture ou l'architecture. Mais au fil des salons et ateliers que nous avons tenus, nous a rehaussé le niveau de la BD ». Ce, quitte à les inciter à s'engager sur la voie qu'il avait empruntée quelques années plus tôt.

Apprentissage des ficelles du métier

Ravi d'avoir été invité à faire pareille communication, à son tour Kash a émis

le vœu de voir son hôte poursuivre son initiative. « J'ai encouragé Oscar à étendre son action en organisant plusieurs rencontres du genre. J'en connais les bénéfices car nous avons fait nos armes dans les ateliers tenus lors de ce genre de festival qui nous ont permis d'entrer en contact avec des professionnels. Nous leur posons des questions et c'est de la sorte qu'ils nous ont appris les ficelles du métier », nous a-t-il affirmé.

De façon pratique, Kash s'est servi de ses réalisations antérieures et celles de ses compatriotes de Kinshasa d'ailleurs publiés sur la toile pour illustrer son discours. « Je leur ai dit La meilleure façon d'apprendre, c'est de s'informer. Aujourd'hui, grâce à Internet, la tâche est plus aisée encore. Ils peuvent se munir d'outils nécessaires pour affronter ce travail d'autant plus que leur terrain est presque vierge, il n'y a pas tellement de publications de BD, ils ont la possibilité d'investir le marché », a-t-il expliqué. Et Kash de prier en définitive « Oscar de mettre un point d'honneur à la formation ».

Rappelons que le festival national guinéen Bulle d'Encre autrement appelé Salon de caricatures et de bandes dessinées de Guinée est née sous l'impulsion de l'Association guinéenne des journalistes dessinateurs de presse. La rencontre qui en était à sa troisième édition cette année se tient chaque mois de février au Centre culturel franco-guinéen de Conakry.

N.M.



Kash entouré des ses homologues invités Zohoré et Jul

ENVIRONNEMENT

Encore des sachets et sacs en plastique dans les marchés

Si les autorités départementales en charge de commerce venaient à organiser une descente improvisée dans le marché de KM4 par exemple, de nombreuses vendeuses de farine de fofou et des boucheries environnantes seraient surprises en train de faire usage des sachets alors que ceux-ci sont interdits de vente.

Ce marché n'est qu'un exemple parmi d'autres. Ici, des vendeurs de bissap et d'eau glacée reviennent timidement aux sachets. « La vraie question, c'est de savoir par où pénètrent ces sachets puisqu'ils ne sont pas fabriqués ici dans la ville », s'est demandée une maman, en train de faire son marché, un sachet à la main. Si les autorités départementales affectées au commerce ne sont pas plus vigilantes, la vente des sachets risque de se généraliser devant les stratégies que développent des grossistes et détaillants pour échapper au contrôle et continuer d'exercer leur commerce. Un langage codé a même été mis en place à cet effet. « Bor ezanga kombo », « Niaou-Niaou », « Kitambala » ou « Silikoté », autant de noms inventés pour passer outre la vigilance des autorités. Quant aux bouteilles usées ramassées, elles sont redevenues monnaie courante et servent à vendre de l'eau glacée.

Pourtant pendant quelques mois, cette mesure d'interdiction d'importation et de commercialisation des sachets et sacs en plastique en République du Congo avait été bien res-

pectée, surtout à Pointe-Noire. Mais aujourd'hui c'est le contraire qui se dessine. « La mesure en elle-même est bonne sauf que nous déplorons la disparition de certains produits essentiellement vendus dans ce type d'emballage. Depuis que cette mesure du gouvernement est entrée en vigueur, nous utilisons le papier que nous achetons chez certains Ouest-Africains. Il s'agit parfois des vieux journaux. Mais cela ne suffit pas pour couvrir toute la journée. Avant, avec un paquet de sachets de 200 FCFA, on pouvait vendre jusqu'au soir. Maintenant il faut des papiers de 800 FCFA par jour pour bien vendre », s'est plainte une vendeuse de poisson fumé au grand-marché.

Les sachets et sacs en plastique menacent l'environnement

Les conséquences néfastes de ces sachets et sacs en plastique sur l'environnement et sur la santé humaine, nécessitent que les autorités départementales en charge du commerce multiplient les campagnes d'explication auprès de la population récidiviste, afin d'écarter définitivement la vente des sachets dans certains marchés. Ces objets ont d'énormes conséquences, car des études ont démontré que la durée de vie varie entre 100 et 300 ans en fonction des conditions. Ils ont des effets nocifs sur la faune et la flore aquatiques, provoquant une modification des écosystèmes. Leur utilisation empêche la lumière, pourtant néces-

saire pour la photosynthèse des organismes végétaux, de pénétrer dans l'eau. Ce qui a pour conséquence que le développement des plantes aquatiques en prend un coup, et la vie des animaux herbivores aussi. Il a par ailleurs été prouvé que les sachets et sacs en plastique constituaient un danger pour les grands animaux notamment les tortues, les cétacés et les thons. La population, le plus souvent pour détruire les sachets, procède à l'incinération. Or les produits de l'incinération des sachets et sacs en plastique sont du gaz carbonique et de la vapeur d'eau, ceci renforçant l'effet de serre et contribuant au phénomène de réchauffement climatique qui est devenu l'un des problèmes environnementaux majeurs pour lesquels le monde entier se mobilise.

Ces sachets et sacs en plastique, produits à base du pétrole et plusieurs autres composants, constituent une grande menace pour la santé des êtres humains. La fumée produite par l'incinération par exemple contient des dioxines cancérigènes. Utilisés comme récipients, ils contiennent des éléments toxiques pour la santé humaine qui peuvent migrer vers les denrées alimentaires, surtout quand les aliments sont chauds. Ces conséquences sont à expliquer et à livrer aux vendeurs récalcitrants, pour qu'ils sachent qu'en les utilisant même furtivement, ils rendent la population malade.

Faustin Akono

JEUX DÉPARTEMENTAUX DE L'ONSSU

Près de quarante établissements scolaires en lice pour les finales

Un mois après la clôture des jeux sectoriels de l'Office national des sportifs scolaires et universitaires (Onssu) dans le département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, a lancé le 2 avril, au complexe sportif de Pointe-Noire, les finales des jeux départementaux.

Ces finales, qui regroupent durant quatre jours 38 établissements scolaires publics et privés, sont placées sous le signe des préparatifs des Jeux africains de Brazzaville 2015. Les équipes victorieuses à l'issue de ces finales seront qualifiées pour les jeux nationaux prévus en juillet prochain à Dolisie où elles défendront le département de Pointe-Noire, médaillé d'argent aux jeux nationaux de 2013 à Owando, après Brazzaville.

Les jeunes vont rivaliser dans les sept disciplines de sport collectif et individuel retenues par la commission technique départementale : football, volley-ball, basket-ball, handball, athlétisme, gymnastique et nzango moderne.

Dans son mot de circonstance, le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique a indiqué : « Le sport constitue de nos jours un vecteur de nombreuses valeurs, un support à l'éducation, un outil pour la santé, un facteur essentiel de cohésion sociale, un élément véhiculant l'image et la souveraineté de l'État », en reprenant les propos du ministre des Sports et de l'Éducation physique. « C'est à juste titre que la quête aux performances sportives et aux bons résultats devient une préoccupation majeure aussi bien des acteurs directs et indirects des sports que des gouvernants et des populations », a-t-il ajouté.

S'adressant aux sportifs, Joseph Nzinga Biangou a rappelé les notions de fair-play,

surtout le respect de l'adversaire et de l'arbitre : « Chers sportifs, c'est ici l'occasion de prouver vos talents afin de figurer dans l'élite qui va défendre les couleurs nationales pendant les Jeux de Brazzaville. »

Le représentant du ministre des Sports à la cérémonie d'ouverture des jeux de Pointe-Noire, M. Taboké, a souligné que la philosophie de l'Onssu portait deux objectifs, à savoir : le brassage de la jeunesse sportive et la relève d'une jeunesse sportive qui s'exprime par l'élite de demain. « Cette élite passe par l'organisation des jeux au niveau départemental et national. C'est pourquoi nous appelons les inspecteurs sectoriels au respect de la catégorisation des sportifs et les sportifs à faire exister au sein de chaque terrain où ils vont s'exprimer le fair-play. Il ne s'agit pas seulement de gagner, mais aussi de se reconnaître comme étant tous citoyens d'un même pays. Le sport ne s'arrête pas simplement à la recherche d'une élite sportive, mais c'est aussi un partage des cultures que le sport développe », a-t-il renchéri.

Notons que pour le match d'ouverture disputé en catégorie cadet, l'équipe de football du CEG 28-Juin a battu sévèrement le collègue Emmanuel-Dadet, 3-0.

Les jeux vont se poursuivre simultanément dans les différents stades de la ville jusqu'au 5 avril, date de la clôture. Au complexe sportif de Pointe-Noire, 31-Juillet, F. Enselmi, Kokolo-Kopa, St Pierre pour le football ; aux stades Ndéndé-Niengo, lycée technique Poaty-Bernard, Ndéndé-Niengo, Enrico-Mattei pour le handball ; au stade de Tié-Tié pour le volley-ball ; au camp Elf pour le basket-ball.

Charlem Léa Legnoki

Annnonce : cabinet de recrutement recherche pour une société en forte expansion implantée à Pointe-Noire, les profils cités.
merci d'envoyer avant le 15 avril 2014 un curriculum vitae (cv) et une lettre de motivation à l'adresse suivante :
recrutecongo.amasconsultants@yahoo.com et mettre en objet du message : pnr -032014.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Veuillez à préparer une copie des diplômes, des certificats de travail ou de toutes références justifiant vos expériences.

Gestionnaire et superviseur des stocks

Femme ou homme / 35 - 40 ans / Baccalauréat série G2, G3, BTS (licence en sciences et méthodes de gestion des stocks / expérience 5 ans et + en entreprise / maîtrise des outils informatiques (Excel, logiciels de gestion des stocks: gescom...) / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée)

Caissier ou caissières

Femme ou homme : 25 - 35 ans / BTS, Baccalauréat scientifique ou commercial / expérience de caisse en entreprise de +2 ans. / maîtrise des outils informatiques (excel, word), connaissances des langues : français, anglais, espagnol ou autre (parlée et écrite)

Rayonnistes - étalagistes

Femme ou homme / 25 - 35 ans / expérience : rayonniste dans un magasin de libre service pendant 2 ans et + / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée)

Boucher

Homme / 30 - 40 ans / expérience : 3 ans et + / bts, baccalauréat (diplôme équivalent) technique des métiers de la bouche ou boucherie / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Charcutier

femme ou homme / 28 - 35 ans / bts, baccalauréat spécialisé métiers de la bouche / expérience de 3 ans et + dans un rayon de grande surface ou dans une épicerie - charcuterie / maîtrise langue : française ou anglais (souhaitée).

Agents d'entretien

femme ou homme / 30- 40 ans / niveau d'étude : cap, bts / baccalauréat ou niveau secondaire / maîtrise langue : française parlée / maîtrise des machines d'entretien grandes surfaces / expérience de 2 ans et + / bonne connaissance des produits d'entretien et connaissance des normes d'hygiène et de sécurité.

Caissier ou caissière principale :

femme ou homme / 30 - 40 ans / BTS, baccalauréat G2 - G3 - BG ou diplôme de caissière qualifiée / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée) / expérience : 5 ans et + au poste de caissière ou aide comptable.

Cuisinier traiteur

Femme ou homme / 25 - 45 ans / cap en cuisine et traiteur ou diplôme de cuisinier équivalent / expérience : 2 ans et + au poste de cuisinier / connaissance dans les domaines des entrées, plats chauds et plats à emporter / maîtrise des langues écrites ou parlées : française et anglaise (souhaitée).

Barmen

Femmes ou homme / 25 -35 ans / cap, bepc, bts, baccalauréat / expérience de 2 ans et + en préparation et dosage des boissons, dans les boîtes de nuits, snack, restaurant et bars /

maîtrise des langues : française et anglaise (souhaitée).

Vendeur ou vendeuses

Femme ou homme / 20 - 30 ans / cap, bepc, baccalauréat option commerce / expérience de 1 an et + dans la vente en magasin, au détail ou en gros / maîtrise des langues : française et anglaise (souhaitée).

Jardinière ou garde enfants

Femme / 25 - 35 ans / bepc, bep ou autres diplômes équivalents / expérience : 2 ans et +, en animations éducatives, gardes enfants ou nounou / bonne connaissance en langues : français, anglais, espagnol, russe, italien ou autres.

Chauffeur- livreur

homme /30 - 45 ans / expérience : 3 an et +, chauffeur dans une entreprise ou chez un particulier / détenir un permis de conduire datant de plus de 3 ans dans les catégories : b-c-d / être disponible.

SOUTIEN DE L'ETAT CONGOLAIS AU SECTEUR PRIVE

Le gouvernement décidé à soutenir l'APNI

Le président de l'Association Pointe-Noire industrielle (APNI), Didier Sylvestre Mavouenzela et le gouvernement représenté par le Ministre d'Etat, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, ont signé le 25 mars dernier, le deuxième avenant au Protocole d'accord qui les lie depuis le 9 septembre 2011. Cet acte marque, selon les signataires, un tournant décisif dans l'histoire du secteur privé du Congo.

L'acte posé le 25 mars dernier, dans la salle de conférences de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, intègre la volonté exprimée par le gouvernement de faire du secteur privé un des piliers du développement économique du Congo. «Aussi loin que je puisse remonter dans l'étude des archives du secteur privé, je n'ai pas vu trace d'un appui conséquent du gouvernement à une structure d'appui au secteur privé», a indiqué le président de l'APNI. Ce deuxième avenant constitue le soutien de

l'Etat qui est décidé d'accompagner le secteur privé à travers l'APNI. Depuis sa création en 2003, l'APNI œuvre pour l'émergence d'un tissu de PME/PMI viables au Congo gravitant autour des grandes entreprises. Un objectif auquel adhèrent, entre autres, la société Total E&P Congo et Unicongo.

Tenant compte des résultats satisfaisants fournis par l'APNI, deux ans après la signature du Protocole d'accord, et pour plus d'efficacité de son action, le gouvernement a décidé de revoir ses engagements vis-à-vis de cette Association. Grâce à cet appui, l'APNI devrait étendre son action à d'autres départements outre Pointe-Noire et le Kouilou, et appuyer plus d'initiatives de développement dans le pays.

«C'est pour la première fois qu'un ministère confie à un Centre ressource privé, la mise en œuvre d'une de ses missions et qui est en train de réussir», a pour sa part, précisé le Directeur Général de la promotion du secteur privé, Jean Claise Pinda-Niangoula.



L'appui de l'Etat au secteur privé est fondé sur la mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration du climat des affaires adopté par le gouvernement en février 2011. Celui-ci est basé sur trois axes, à savoir : Faciliter la mise en œuvre du dialogue public-privé; engager des réformes structurelles et juridiques pour attirer d'avantage les investissements privés nationaux et étrangers; appuyer toute initiative visant l'accompagnement de l'entreprise congolaise de service financier et non financier.

La feuille de route prescrite pour l'année 2014 entre les deux parties concerne, notamment l'adoption d'un cadre juridique fixant la création, les attributions et l'organisation des Centres de gestion agréés (CGA); l'implantation de nouveaux CGA à Brazzaville et à Pointe-Noire; la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de l'implantation en 2015 d'autres CGA à Dolisie et Ouessou.

Parmi les outils de travail élaborés par l'APNI, figure le manuel de procédure des CGA qui a été officiellement remis au ministre d'Etat, Isidore Mvouba, en marge de la signature de ce deuxième avenant.

Par ailleurs, conscient des difficultés auxquelles est confronté le secteur privé congolais, le Ministre d'Etat s'est engagé d'accompagner l'APNI dans ses actions actuelles et futures. «Les goulots d'étranglement les plus handicapant des petites et moyennes industries sont, entre autres, le manque de culture managériale et le difficile accès aux financements», a-t-il rappelé. Selon Isidore Mvouba, son département va accompagner l'APNI sur ces deux créneaux pour jouer le rôle de l'Etat facilitateur et organisateur dont la mission est de soutenir les entreprises pour prospérer en mettant à leur disposition les outils utiles à leur essor.

Weekend NON STOP !!!

| Minutes incluses | Code d'activation | Coût |
|------------------|-------------------|----------|
| 50 minutes | *170*620K | 300 FCFA |
| 100 minutes | *170*720K | 600 FCFA |

Parlez plus longtemps avec Masolo Ya Bandoko.

www.warid.og 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+ Onduleur EMERSON LIEBERT de 650 VA

+ Imprimante HP 2516 Multifonction couleur

+ Multiprises APC

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

MOTS FLÉCHÉS N°021

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

| | | | | | | | | | | | | |
|----------------------------|---|-------------------------------------|----------------------|---------------------------|---|---------------------------------------|---|-----------------------------|----------|----------------------------------|------------|---------------------|
| PERSÉ-CUTER | ▼ | RÉVÉLATION | ▼ | ATTRAPENT | ▼ | BOULETTE | ▼ | COUP DE FROID | ▼ | NIAIS | ▼ | TRÈS SERRÉ |
| VIN D'ALSACE | ▼ | IL COUVRE LE SOL DE LA CUISINE | ▼ | QUI PRÉCÈDE LES AUTRES | ▼ | | ▼ | FER QUE L'ON CROISE ÉCRASER | ▼ | JUDICIEUSES | ▼ | |
| MONTRÉNT LES DENTS | ▶ | | | | | GROGNENT | ▶ | | | | | |
| OUVRIER DE LA SOIE | ▶ | | | | | RAYONS | ▶ | | | | | |
| | ▶ | | | FAIRE L'ÉCLAIREUR | ▶ | | | | | | | |
| DÉFILÉ DE MASQUES AU JAPON | ▶ | | ELLE HAUSSE L'ÉPAULE | ▶ | | | | | | | | |
| TENDANCE | ▶ | | CHANSON | ▶ | | FERA LE CHEMIN FATIGUÉ POPULAIRE | ▶ | | ENTASSER | | PASSIONNER | |
| | ▶ | ÉLÉMENT DE LA FAMILLE DES ACTINIDES | ▶ | | | | | | | | | |
| INSULAIRES | ▶ | | | | | | | IL CORSE LE VIN | ▶ | | | |
| HORS SERVICE | ▶ | | | | | | | IL EST MIS EN BOÎTE | ▶ | | | |
| | ▶ | ANCIENNE ALLEMANE DENTIER FAMILIER | ▶ | | | BÉTON | ▶ | | | | | |
| FIN DE VERBE | ▶ | | PRESSANT | ▶ | | ARBRE DE NOËL | ▶ | | | | | |
| IL SUIV LES HUSKIES | ▶ | | NOURRICE DE DIONYSOS | ▶ | | | | | | | | MOT DE PROPRIÉTAIRE |
| | ▶ | | | | | | | VIRAGE DANS LA NEIGE | ▶ | | | |
| LAC ITALIEN | ▶ | PUISSANT EXPLOSIF | ▶ | | | AIMERA BEAUCOUP POISSON MÉDITERRANÉEN | ▶ | | | | | |
| | ▶ | LANGUE SLAVE | ▶ | | | | | | | | | |
| | ▶ | | | HOMME DISTINGUÉ À LONDRES | ▶ | | | SUR LA BOUSSOLE | ▶ | | | ACCABLE |
| ARTICLE D'AILLEURS | ▶ | | CORBEILLE | ▶ | | TRACE DE COUP | ▶ | | | | | |
| AVOIR DES BOUCLES | ▶ | | ARBRE EN INDE | ▶ | | | | SORTIE ANGLAISE | ▶ | | | |
| | ▶ | | | | | | | | | SAPEUR-POMPIER | | |
| | ▶ | | | | | ANCIEN EPOUX | ▶ | | | MÉTAL EN BREF | | |
| ADMIRATIF | ▶ | | | | | RADIO DE ROUTIERS | ▶ | | | ENZYMES MISE EN TERRE BEAU GESTE | | |
| DÉPÔT LITTORAL ET ENGRAIS | ▶ | | | | | APPAREILS DE TRI | ▶ | | | | | |
| | ▶ | | | BONNE NOTE | ▶ | | | | | | | |
| | ▶ | | | | | | | GÉNISSE | ▶ | | | |

SUDOKU N°021

>FACILE

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 7 | | 3 | | | | | 1 |
| 1 | 8 | | 6 | | | | | | |
| 4 | | 5 | 9 | | 7 | 8 | 3 | | |
| 7 | | | 1 | 6 | | | 8 | 3 | |
| | 4 | | | | | | | 6 | |
| 3 | 9 | | | 7 | 2 | | | | 4 |
| | | 7 | 8 | 2 | | 1 | 3 | | 5 |
| | | | | | 6 | | | 4 | 2 |
| 2 | | | | 5 | 6 | | | | |

>MOYEN

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | | 8 | | | | | | |
| | 7 | 8 | 3 | | 5 | 4 | | | |
| | | 6 | | | | | | 5 | |
| | | | 2 | 5 | 6 | | | | 9 |
| | | 1 | | | | 5 | | | |
| 3 | | | 4 | 7 | 1 | | | | |
| | 1 | | | | | 2 | | | |
| | | 2 | 5 | | 3 | 9 | 6 | | |
| | | | | | 7 | | 4 | | |

>DIFFICILE

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | | | | 4 | | | | 8 | |
| | | | | | 6 | 4 | | | 9 |
| 4 | | | 7 | | | 1 | | | 2 |
| | 4 | 8 | | | 2 | | | | 6 |
| | | 3 | | | | 8 | | | |
| 1 | | | 5 | | | | 3 | 2 | |
| 3 | 4 | | | | 9 | | | | 8 |
| 7 | 5 | 6 | | | | | | | |
| | 9 | | | 1 | | | | | 7 |

MOTS CROISÉS N°021

| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

>HORIZONTALEMENT 1. Tailleurs et chemisiers y attendent leur emploi. - 2. Rendu inerte. Certains l'aiment chaud. - 3. Circule à Sofia. À l'armée, elles font la division. - 4. Palmier à la noix. Variété de parmesan. - 5. Négation. Monnaie de La Havane. Petit décimètre. - 6. Marque de similitude. Phase lunaire. - 7. Supprimées, pour des lois. - 8. Sujet non musulman de l'Empire ottoman. Allonges de boucher. - 9. C'est pareil. Commune de Côte-d'Or. Précieux auxiliaire. - 10. Chargées du parfum des fleurs.

>VERTICALEMENT A. Une délicatesse goûtée par les femmes. - B. Reconnue exacte. Il fait l'objet de tests sérieux. - C. Voyage bon marché. Poème médiéval. - D. Inscrit sur l'ardoise. Classe scolaire. Contrat de location. - E. La campagne lui a réussi. Produit dopant. Pronom réfléchi. - F. On y voit des hommes se battre. Largeur de tissu. - G. Lancer des traits susceptibles de blesser. - H. Lettre grecque. Il fait preuve de souplesse. - I. Prend ses aises (s'). Fromage blanc suisse. - J. Ouvre bien des portes. Possessif.

MOTS À MOTS N°021

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **DELIE** + **AMEN** = **M** | | | | | | | | **E**
- ② **AGITE** + **IMBU** = **A** | | | | | | | | **E**
- ③ **PAGNE** + **HOME** = **M** | | | | | | | | **E**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°020

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | A | E | A | I | B | | | | |
| B | A | T | T | E | M | E | N | T | S |
| S | E | R | P | E | N | T | S | A | I |
| A | S | S | O | I | T | H | A | U | S |
| A | C | E | S | A | R | E | T | E | L |
| A | B | C | E | S | S | O | C | R | Y |
| L | U | S | D | E | P | I | T | E | E |
| G | E | L | R | E | S | O | L | U | N |
| M | O | T | E | L | P | L | A | N | E |
| V | E | T | P | A | C | H | A | S | R |
| N | C | O | I | A | S | C | G | T | |
| E | T | U | I | S | R | G | C | O | U |
| S | R | T | O | I | S | E | M | I | |
| L | I | B | E | R | A | L | E | I | T |
| N | E | O | L | E | A | N | O | N | E |
| P | A | L | C | A | H | U | T | T | E |

SUDOKU N°020

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 4 | 7 | 2 | 3 | 9 | 8 | 5 | 1 |
| 8 | 2 | 1 | 6 | 5 | 7 | 3 | 9 | 4 |
| 9 | 5 | 3 | 8 | 4 | 1 | 7 | 2 | 6 |
| 1 | 9 | 2 | 5 | 7 | 6 | 4 | 8 | 3 |
| 7 | 3 | 4 | 9 | 1 | 8 | 2 | 6 | 5 |
| 5 | 6 | 8 | 4 | 2 | 3 | 9 | 1 | 7 |
| 3 | 8 | 9 | 7 | 6 | 5 | 1 | 4 | 2 |
| 4 | 1 | 6 | 3 | 8 | 2 | 5 | 7 | 9 |
| 2 | 7 | 5 | 1 | 9 | 4 | 6 | 3 | 8 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 1 | 8 | 7 | 4 | 6 | 5 | 3 | 2 |
| 3 | 6 | 7 | 5 | 1 | 2 | 4 | 8 | 9 |
| 2 | 4 | 5 | 8 | 9 | 3 | 1 | 6 | 7 |
| 1 | 7 | 9 | 3 | 2 | 8 | 6 | 4 | 5 |
| 8 | 5 | 3 | 9 | 6 | 4 | 2 | 7 | 1 |
| 6 | 2 | 4 | 1 | 7 | 5 | 3 | 9 | 8 |
| 7 | 3 | 2 | 6 | 5 | 9 | 8 | 1 | 4 |
| 5 | 9 | 6 | 4 | 8 | 1 | 7 | 2 | 3 |
| 4 | 8 | 1 | 2 | 3 | 7 | 9 | 5 | 6 |

MOTS CROISÉS N°020

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A | P | P | A | R | I | T | E | U | R |
| S | A | I | N | E | M | E | N | T | |
| P | L | A | S | M | A | F | G | | |
| H | E | U | I | M | P | A | L | A | |
| A | T | L | A | S | U | N | I | R | |
| L | A | S | S | I | E | T | T | E | |
| T | A | N | I | N | R | I | N | | |
| I | T | R | O | C | N | O | N | | |
| E | N | E | N | U | M | E | R | E | |
| R | A | T | A | S | I | S | E | S | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 5 | 4 | 7 | 9 | 1 | 2 | 8 |
| 9 | 7 | 1 | 8 | 5 | 2 | 6 | 3 | 4 |
| 4 | 2 | 8 | 1 | 6 | 3 | 5 | 7 | 9 |
| 7 | 8 | 9 | 3 | 4 | 1 | 2 | 5 | 6 |
| 3 | 5 | 2 | 6 | 8 | 7 | 4 | 9 | 1 |
| 1 | 6 | 4 | 2 | 9 | 5 | 3 | 8 | 7 |
| 8 | 9 | 6 | 5 | 2 | 4 | 7 | 1 | 3 |
| 2 | 1 | 7 | 9 | 3 | 6 | 8 | 4 | 5 |
| 5 | 4 | 3 | 7 | 1 | 8 | 9 | 6 | 2 |

MOTS À MOTS N°020

1/ RANCUNIER - 2/ GABARDINE - 3/ STABILITÉ.

ARTS ET DES MUSIQUES CHRÉTIENNES

La deuxième édition prévue du 26 au 28 septembre 2014

La coordination de Rencontres des arts et des musiques chrétiennes (RAMC) a lancé, le 1er avril, la campagne de communication de ce festival dans la salle de conférences du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

La deuxième édition de ce festival, qui se tiendra à Brazzaville du 26 au 28 septembre 2014, aura pour thème: «Chantons et dansons sans le sida, pour la gloire de Dieu». La première édition avait eu lieu en septembre 2012, sur le thème: «L'unité dans la diversité en Christ».

«Les Rencontres des arts et des musiques chrétiennes [...] sont fondamentalement une idée fédératrice et innovante qui vise la promotion de la culture et des valeurs chrétiennes à travers diverses manifestations. Faire des sujets de divergence des facteurs de la diversité; produire dans la foi chrétienne la fécondité intellectuelle par le débat à la place de la sclérose; faire bouger les lignes par des conférences, des expositions, des spectacles; permettre de vivre sa vie chrétienne dans la fraternité, telle est la compréhension que nous avons pu saisir des intentions profondes de ceux qui ont eu la gentillesse de m'associer à cette idée», a déclaré à cette occasion la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa.

Dans ce monde profondément perturbé, il s'agit d'une façon très décomplexée d'aborder des sujets qui peuvent paraître tabous et le créneau est bien choisi comme un espace de réflexion et d'échange, a-t-elle ajouté.

Ed Chevry Diaz, coordonnateur des RAMC, a remercié la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour son engagement en faveur de la culture. Guidé par la seule idée d'agir pour la cause de Dieu, il s'est réjoui d'avoir ren-

contré des personnes sensibles telles que Belinda Ayessa, qui a accepté de l'aider. «Lorsque Dieu donne la vision, Il donne aussi la providence», a-t-il dit.

Pour la deuxième édition de ce festival, vingt-cinq chorales et groupes chrétiens sont attendus à Brazzaville: cinq groupes seront spécialement invités et vingt autres seront sélectionnés selon des critères qui seront dévoilés par la coordination.



Pour ce faire, un formulaire est mis à la disposition des groupes; la campagne s'étendra jusqu'à la fin du mois, a indiqué Ed Chevry Diaz, qui, quant au thème retenu, a expliqué que la foi chrétienne appelait aujourd'hui à une réponse commune du christianisme au Congo face au sida.

La mission du chrétien est d'apporter la lumière là où il y a l'obscurité. «Comme les murs de Jéricho, les murs de la haine, de la division, de la jalousie doivent tomber pour que s'érigent à jamais les murs de l'unité», a déclaré le directeur scientifique, Kouakira Miéré.

La deuxième édition valorise les instruments traditionnels

La deuxième édition des RAMC, qui est une plate-forme mise au service de Dieu et du peuple, veut aussi valoriser les ins-

truments de musique traditionnels typiquement africains. Patrimoine culturel, ils imprègnent l'évangélisation de l'identité, des valeurs et du génie africains. Dans cette perspective, un concours sera organisé à l'endroit des groupes, chorales ou individualités retenus, qui consistera à interpréter le chant Above All (Par-dessus tout) selon des règles que les jurys indiqueront aux candidats le moment venu,

comme, entre autres, la non-utilisation d'instruments modernes et l'adaptation du chant à la langue congolaise.

Les RAMC accueilleront également une foire du disque et du livre chrétien. Une nouveauté de cette édition, qui permettra aux discothécaires spécialisés, aux groupes musicaux, aux écrivains, aux librairies ou simplement aux chrétiens et aux partenaires du festival de faire découvrir des œuvres. Notons que le festival a gardé les mêmes partenaires que pour la première édition: le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Télé Congo et le commissariat du Fespam.

Comme à l'ouverture, le pasteur Lucien Ivoutouhi a animé une séance de prières pour boucler le lancement de la campagne de communication.

Bruno Okokana

JEUX DÉPARTEMENTAUX DE L'ONSSU

1.380 élèves de Brazzaville en compétition

À l'issue de ce tournoi, le 6 avril, les Brazzavillois qualifiés aux jeux nationaux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (Onssu) seront connus.

Le coup d'envoi de la compétition a été officiellement donné le 3 avril par le directeur de cabinet du préfet de Brazzaville, Fidèle Bamonekena. Les rencontres du tour préliminaire, cependant, avaient commencé deux jours avant, le 1er avril. Pendant une semaine donc, les élèves vont se mesurer dans des disciplines collectives et individuelles. Le football, le basket-ball, le volley-ball, le handball et le nzango pour la première catégorie.

La seconde concerne l'athlétisme dans sa diversité. Puisqu'il s'agira, entre autres, des courses de fond: 800m et 1000m, le relais 4x100m, les sauts en hauteur et en longueur, le lancer de poids et de javelot. C'est dans ces disciplines que les minimes, cadets et juniors vont concourir. Pour ne pas gâcher cette fête sportive, le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, Abraham Angossina, a appelé les athlètes à mettre hors-jeu les comportements déviants. Aux encadreurs qui officieront les rencontres tout au long de cette compétition, il a ordonné l'impartialité. «La fête ne sera belle et pleine de bons souvenirs que si chacun respecte l'autre dans un esprit de fair-play», a déclaré Abraham Angossina. Un message compris par les élèves d'autant plus que dans le serment du sportif, ils ont promis de concourir en concurrents loyaux.

Les enjeux de la compétition

Les écoles qui prennent part à ces Jeux départementaux de l'ONSSU ont obtenu leur qualification grâce à leurs performances aux jeux sectoriels. Ils joueront leur va-tout pour se qualifier aux Jeux nationaux qui auront lieu dans quelques mois à Dolisie, dans le département du Niari. Les Jeux départementaux sont qualificatifs à l'échelle nationale de la compétition où Brazzaville est habituée à être massivement représentée pour avoir le plus grand nombre de médailles. Mais à chaque édition sa réalité. Les autres départements ne continueront certainement pas à subir la loi des athlètes de la ville capitale. Lors de ces Jeux départementaux, ils feront tout pour être nombreux à se qualifier aux Jeux nationaux. La suite de la compétition en dira davantage.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Débats sulfureux

«Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait...» La jeunesse doit pouvoir savoir. Les jeunes nés depuis la fin de la Conférence nationale doivent savoir que la Constitution, issue de ces assises, a eu des conséquences désastreuses sur le cours de l'histoire de notre pays.

La Conférence nationale accoucha d'une constitution consensuelle puisque conçue par un cénacle «démocratique». Il n'en fallut pas beaucoup pour que très vite, dès son application, elle fût l'objet de controverses; en prime, par le Lissouba himself. À l'époque, le journal Aujourd'hui, dans son numéro 17 du 18 novembre 1992, s'interrogeait: «Faut-il jeter la Constitution congolaise à la mer?» Notre confrère Mouandinga Ngolo écrivait dans son papier: «Dans une déclaration à Radio-Congo, le président de la République [Pascal Lissouba, NDLR] a prétendu que la Constitution congolaise n'émanait pas du peuple. Sa parfaite collusion avec la Constitution française trahit les aspirations profondes de ce même peuple. S'agit-il d'un de ces lapsus dont on crédite souvent le chef de l'État? Par ailleurs, la proximité de ce propos avec ceux d'André Milongo qui

n'hésite pas à qualifier la loi fondamentale de "sophistiquée" nous interpelle sur la nécessité ou non de réviser la constitution.» Ce texte est rédigé huit mois après l'adoption de ladite constitution par référendum, le 15 mars 1992.

Mouandinga Ngolo poursuit son papier: «En dressant l'acte d'accusation de la Constitution, ses détracteurs ont tenté de bâtir dans l'imaginaire de nouvelles théories entre une majorité homogène et une majorité hétérogène. Qu'à cela ne tienne, dans un pays où les alliances se font et se défont à un rythme d'enfer et en fonction des intérêts immédiats, existe-t-il réellement des majorités d'idées?» Ces propos sont d'une justesse et d'une extraordinaire actualité. Plus de vingt-trois ans après la fin de la Conférence nationale, les choses, à l'évidence, n'ont pas, au plan politique, beaucoup évolué. Les coalitions de circonstance, souvent contre nature, prospèrent et la «République des savants» a encore de beaux jours devant elle.

Les hommes politiques congolais sont un désastre pour ce pays. Incapables de se transcender et de transcender les situa-

tions, ils ferraillent pour des vétilles. L'intérêt particulier étant toujours et encore plus fort que l'intérêt général. Or, le débat sur la constitution, aujourd'hui, implique de sortir du schéma éculé des combats d'égo, qui ont toujours entretenu le cercle vicieux de la violence rampante.

En effet, la Constitution de 2002 n'a pas échappé aux critiques dès son adoption. Contrairement à celle de 1992, au lieu de la guerre, elle a produit la paix en dépit de faiblesses intrinsèques évidentes. La première et la plus inique est le verrou de l'âge; elle fixe, pour quelle raison, on ne sait, le plancher à 40 ans et le plafond à 70 ans. Dans le genre, Kafka ne ferait pas mieux dans un pays où la majorité, c'est-à-dire, la capacité à assumer ses responsabilités, au propre comme au figuré, est fixée à 18 ans. On pourrait aligner à l'infini les limites de la constitution actuelle. Bref. Elle a fait son temps et rempli son rôle de «constitution de transition». En avait-elle la vocation au départ? Qu'à cela ne tienne, il est temps et urgent de passer à autre chose: une constitution pérenne, d'inspiration congolaise, nourrie, pourquoi pas, de la sève des autres. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, dit-on. Ce qui, tant s'en faut, n'est pas

contradictoire avec la volonté d'authenticité qui devrait sous-tendre la conception de la nouvelle constitution.

Le Congo est engagé résolument dans la voie du développement comme en témoignent les progrès accomplis depuis quelques années. Le rééquilibrage national par la réduction de la première inégalité, inégalité entre les départements et les villes-départements (Brazzaville et Pointe-Noire) est en marche. Les villes de nos départements changent. Il n'est que de voir Owando ou Djambala aujourd'hui, Sibiti et Ouesso demain, pour se rendre à l'évidence du travail en cours. Ne nous laissons donc pas entraîner dans des débats sulfureux d'un autre âge, celui où les gens recherchaient absolument l'affrontement en lieu et place du consensus. Autour d'une constitution qui, à l'épreuve des faits, est inadaptable, réfléchissons pour trouver un texte constitutionnel plus adapté aux enjeux actuels et futurs. Cinquante ans après l'indépendance, nous devrions être capables de sortir d'une conception mimétique non performante dans la conception de nos constitutions.

Mfumu